La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

15 OCTOBRE 1952 N° 20

Périodique bimensuel

CRAIGNEZ JÉHOVAH LE SUPÉRIEUR

SOUMISSION AUX AUTORITÉS SUPÉRIEURES

LA PAROLE DE DIEU EST UN GUIDE SUR

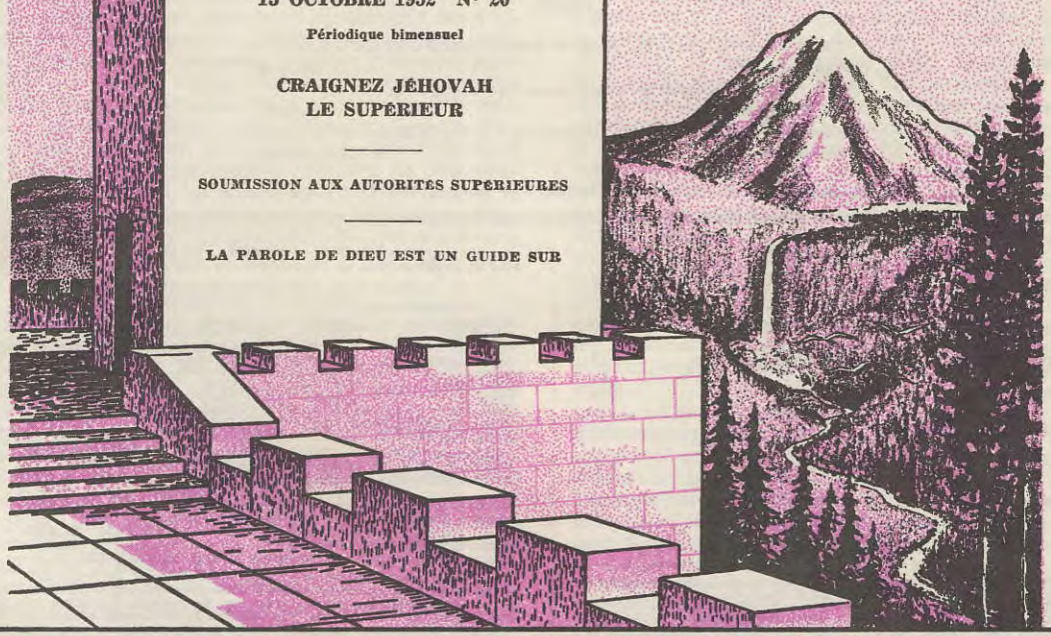

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habakuk 2: 1–3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
39 Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117 Adams Street, Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: François Zurcher

« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6: 45, *NW;* Esaïe 54: 13

SOMMAIRE

Craignez Jéhovah le Supérieur	307
Soumission aux Autorités Supérieures	310
Activité d'un missionnaire dans la Côte de l'Or	315
La Parole de Dieu est un guide sûr	316
Questions de lecteurs	319
Textes quotidiens pour novembre	320
Communications	320

Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous

AS – Vers. Stand. Amér. (angl.)	**Le** – Vers. de Leeser L. (angl.)
AT – Une Trad. Amér. (angl.)	**LXX** – Vers. des Sept. (angl.)
Cr – Version de Crampon	**Mo** – Vers. de J. Moffatt (angl.)
Da – Version de J. N. Darby	**NW** – Trad. Monde Nouv. (angl.)
Dy – Vers. Cath. Douay (angl.)	**Ro** – Vers. de Rotherham (angl.)
ED – Emph. Diaglott (angl.)	**RS** – Vers. Standard Rév. (angl.)
KJ – Vers. Roi Jacques (angl.)	**Sy** – Version Synodale
La – Version de Lausanne	**Yg** – Vers. de R. Young (angl.)

S'il n'y a pas d'indication, la Bible employée est la version de L. Segond

Tirage de ce numéro: 1 425 000
Prix du numéro: 20 fr. en France, 3 fr. en Belgique, 25 ct. en Suisse

PARAIT DANS LES LANGUES SUIVANTES

Deux fois par mois		Une fois par mois	
Afrikaans	Ilocano	Arabe	Portugais
Allemand	Italien	Canarèse	Russe
Anglais	Japonais	Chishona	Siamois
Cébu-Visayan	Norvégien	Cinyanja	Silozi
Danois	Pangasinan	Civemba	Slovaque
Espagnol	Slovène	Grec	Twi
Finnois	Suédois	Ibo	Ukrainien
Français	Tagala	Malayâla	Yorouba
Hiligaynon-Visayan	Zoulou	Polonais	
Hollandais			

Bureaux de la Watch Tower Society — Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y. $ 1.—
Belgique, 28 av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C. C. P. 962.76 fr. 60.—
Canada, 40 Irwin Avenue, Toronto 5, Ontario $ 1.—
France, Association « Les Témoins de Jéhovah », 3 Villa Guibert, Paris 16e, C. C. P. Paris 6.072.27 fr. 350.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince Gdes. 5.—
Suisse, 39 Allmendstrasse, Berne 22, C. C. P. Berne III 3319 fr. 5.—

Les versements devraient être effectués au bureau de votre pays selon un mode de versement donnant toute garantie pour le paiement. Berne accepte les versements provenant de pays où il n'existe pas de bureau, et dans ce cas par mandat international seulement. Les prix des abonnements dans les divers pays susmentionnés sont donnés d'après le taux des valeurs local. **L'avis d'expiration** (avec formule de renouvellement) est envoyé au moins deux numéros avant la fin de l'abonnement. Tout **changement d'adresse** parvenant à notre bureau devient effectif en l'espace d'un mois. Envoyez votre ancienne et votre nouvelle adresse.

The Watchtower — French edition Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE

annonce LE ROYAUME DE JÉHOVAH

Vol. L | 15 Octobre 1952 | № 20

CRAIGNEZ JÉHOVAH LE SUPÉRIEUR

« Que toute la terre craigne Jéhovah! » — Ps. 33: 8, Cr 1905.

EN cette période transitoire du monde, les traits caractéristiques et les principes de l'organisation et du gouvernement théocratiques sont l'objet d'une grande attention. Il en est particulièrement ainsi du fait qu'aujourd'hui des centaines de milliers de chrétiens voués à Dieu sont mis en rapports étroits, comme noyau d'une société du monde nouveau. Cette grande multitude de « brebis » du Seigneur, venant de plus de 120 pays, est volontairement rassemblée au sein d'une organisation qui forme un « seul troupeau ». Cette organisation est placée sous la direction d'une autorité supérieure éprouvée qui est le berger de ces brebis. Pour diriger cette foule croissante composée de témoins de Jéhovah de beaucoup de nations, il y eut pendant les nombreuses années écoulées une restauration graduelle vers la forme d'organisation théocratique que connaissaient les véritables chrétiens du premier siècle. Les nombreux traits caractéristiques qui existaient pendant l'administration des apôtres étaient l'image de ceux qu'avait prescrits Jéhovah Dieu, le souverain Supérieur, lors de l'établissement du gouvernement théocratique typique de l'ancien Israël en 1513 av. J.-C. Il est opportun d'examiner quelques-uns des remarquables principes de gouvernement qui concernent les rapports entre l'inférieur et le supérieur. Cet examen comprend une étude du principe important qu'est la véritable crainte de Jéhovah, le souverain suprême. — I Pi. 2: 17; Jean 10: 16; Héb. 10: 1.

ÉLÉMENTS DE BASE

[2] D'abord il serait bon de nous rappeler certains éléments de base. Quand des personnes se réunissent dans un dessein spécial, elles forment une organisation. Une organisation est donc un ensemble de créatures réunies pour accomplir un certain travail et pour jouir des bénédictions communes qui résultent de leur étroite association. Le mot « organisation » a pour racine « organ » qui dérive du terme grec *ergon* signifiant *travail* ou *œuvre*. Notez, dans la Bible, l'expression dont s'est servi Gamaliel pour décrire l'organisation des apôtres et l'assemblée primitive: « Ne vous occupez plus de ces hommes, et laissez-les aller. Si cette entreprise ou cette œuvre (*ergon*) vient des hommes, elle se détruira; mais si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la détruire. Ne courez pas le risque d'avoir combattu contre Dieu. » (Actes 5: 38, 39). En outre, nous savons que chaque organisation, bonne ou mauvaise, possède une forme de gouvernement qui est nécessaire pour la dominer et la diriger. La définition de *gouvernement* est donc l'action de diriger, d'administrer par la loi un corps de créatures.[1] Et la loi se définit comme une règle d'action ou une règle de conduite. Les gouvernements, qu'ils soient théocratiques ou institués par les hommes, font ainsi des lois dont ils se servent pour gouverner les actions de leurs sujets. Enfin, il doit exister une véritable crainte de l'autorité gouvernementale et de son pouvoir de punir. Cette crainte est plus que de la vénération. C'est une appréhension des maux que l'on pourrait subir, de la peur, le sentiment d'un danger possible.[2]

[3] Tout le monde sait comment Jésus désigna du nom de « César » les gouvernements institués par les hommes (Marc 12: 17). Les gouvernements actuels de César comprennent des formes de gouvernement nombreuses et variées et nous en avons choisi deux pour servir d'exemples dans notre étude. La première forme, qui est la démocratie telle que la défendent les Etats-Unis, est décrite comme étant le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.[3] La deuxième forme, qui est le communisme tel que le préconise l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (Russie), est, dit-on, un système d'organisation sociale dans lequel toute activité économique est dirigée par un Etat totalitaire contrôlé par un parti politique unique et permanent.[4] La théocratie, par contre, telle que la soutiennent les témoins de Jéhovah, se définit comme le gouvernement placé sous la direction et l'administration immédiates du Très-Haut.[1] Et maintenant comment des lois furent-elles employées par les gouvernements pour régir leurs sujets?

[4] La loi est nécessaire pour maintenir l'ordre dans le gouvernement de choses animées ou inanimées. Pour maintenir une telle opération ordonnée, deux parties entrent en ligne de compte: le supérieur et l'inférieur. Le supérieur est celui qui fait la loi, ou règle d'action, à laquelle l'inférieur doit obéir. Le champ d'action soumis aux règles et aux lois est aussi vaste que l'univers créé

1 Pourquoi les témoins de Jéhovah s'intéressent-ils à la question d'organisation et de gouvernement?
2 Que signifient les termes suivants: « organisation », « gouvernement », « loi » et « crainte »?

1 *Webster's New International Dictionary*, deuxième édition, 1934.
2 *Black's Law Dictionary*, troisième édition, 1933.
3 Extrait du discours prononcé en 1863 à Gettysburg par Abraham Lincoln, alors président des Etats-Unis.
4 *The American College Dictionary*, 1949.

3 Décrivez les formes de gouvernement suivantes: « démocratie », « communisme » et « théocratie ».
4 Quelles sont les deux parties qui entrent en ligne de compte pour le gouvernement? Décrivez-les.

par Dieu. Lorsqu'en sa qualité de supérieur, le Créateur forma l'univers en tirant la matière du néant, il mit dans cette matière certains principes desquels elle ne peut jamais s'écarter et sans lesquels elle cesserait d'exister. La création de la matière implique des mouvements de particules et de corps. Ainsi furent établies les lois du mouvement auxquelles doivent se conformer tous les corps mobiles. — Ps. 104: 30.

LOIS SCIENTIFIQUES ET RÈGLES DE CONDUITE HUMAINE

[5] Que nous plongions nos regards dans l'étendue infinie des cieux pour observer les mouvements majestueux des étoiles, que nous examinions la croissance de la végétation, ce passage de la semence à la plante puis de la plante à la semence, que nous méditions sur les nombreuses et merveilleuses fonctions qui s'accomplissent automatiquement dans notre corps, tel le battement du cœur qui envoie jour et nuit du sang nouveau dans notre système circulatoire, nous constatons que rien n'est laissé au hasard. Ces choses ne dépendent pas de la volonté de l'inférieur, mais elles s'accomplissent d'une manière merveilleuse et sans intervention de la volonté conformément aux lois infaillibles établies par le grand Supérieur, Jéhovah Dieu, en sa qualité de Créateur. Si l'inférieur ne se conformait pas aux lois du Maître-Architecte, il se créerait des difficultés et subirait les terribles conséquences de son action. — Ps. 8: 4; Gen. 1: 29; Ps. 139: 14.

[6] Comme nous venons de le voir, le domaine de la loi en général est aussi vaste que l'univers et comprend le contrôle de toutes sortes d'actions scientifiques, néanmoins le domaine de la loi communément associé au gouvernement se limite aux règles concernant les actions ou la conduite humaines. A l'opposé des animaux dont les actions sont contrôlées en grande partie par l'instinct, l'homme a reçu le libre arbitre afin de se conduire volontairement d'une manière qui soit agréable à son Créateur. C'est dans les limites du champ d'action où il est permis à l'homme d'exercer son libre arbitre que s'établissent des lois régissant ses actions. C'est ce champ d'action que les gouvernements cherchent à contrôler. — Luc 22: 42; I Cor. 7: 37.

LE SUPÉRIEUR

[7] Considérez maintenant la position élevée et redoutable de Jéhovah Dieu, le grand Supérieur. « L'Eternel répondit à Job du milieu de la tempête et dit: Où étais-tu quand je fondais la terre? Dis-le, si tu as de l'intelligence. Qui en a fixé les dimensions, le sais-tu? ou qui a étendu sur elle le cordeau? Depuis que tu existes, as-tu commandé au matin? As-tu montré sa place à l'aurore, pour qu'elle saisisse les extrémités de la terre, et que les méchants en soient secoués? Où est le chemin qui conduit au séjour de la lumière? et les ténèbres, où ont-elles leur demeure? » « Qui a sondé l'esprit de l'Eternel, et qui l'a éclairé de ses conseils? Voici, les nations sont comme une goutte d'un seau, elles sont comme de la poussière sur une balance; voici, les îles sont comme une fine poussière qui s'envole. » Qui est l'homme, l'inférieur semblable à un grain de poussière, pour commander Jéhovah, son grand Supérieur? « O homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester avec Dieu? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé: Pourquoi m'as-tu fait ainsi? Le potier n'est-il pas maître de l'argile, pour faire avec la même masse un vase d'honneur et un vase d'un usage vil? » En vérité, si l'homme, l'inférieur, est sage, alors comme de l'argile il se soumettra par crainte pieuse aux lois de son potier, Jéhovah le Supérieur. — Job 38: 1, 4, 5, 12, 13, 19; Es. 40: 13, 15; Rom. 9: 20, 21; Jér. 18: 2–10.

5 Donnez des exemples d'actions soumises à des lois mais accomplies sans intervention de la volonté.
6 En quoi le domaine de la loi associé communément au gouvernement diffère-t-il des lois scientifiques mentionnées dans le paragraphe précédent?
7 Comment les Ecritures parlent-elles du grand Supérieur de l'univers?

[8] Même dans le cas de l'homme imparfait, le pouvoir du supérieur sur l'inférieur est bien mis en lumière. Quand l'homme construit une machine qui doit lui fournir un travail, il fabrique d'abord différents organes qu'il assemble. Ensuite ces parties sont mises en marche afin qu'elles fonctionnent selon les lois établies pour l'accomplissement des mouvements précis conçus par le constructeur humain. La machine en marche, en tant qu'inférieur, fonctionne selon les lois fixées par l'homme son supérieur. Après un temps, quand certaines parties s'arrêtent et sont incapables de se conformer aux règles d'actions qui leur ont été assignées, la machine entière refuse de fonctionner. Et lorsque finalement de nombreuses réparations n'ont pu la maintenir en marche, la machine est abandonnée et l'on en construit une nouvelle qui accomplira le travail nécessaire.

LE POUVOIR LÉGISLATIF

[9] En outre, il est intéressant de savoir que les distances qui séparent le supérieur de l'inférieur déterminent les degrés de supériorité et d'infériorité. Ceci affecte directement le pouvoir législatif du supérieur vis-à-vis de l'inférieur. Par sa position même, le supérieur est indépendant et n'a par conséquent besoin d'observer aucune règle ou loi, excepté celles qu'il s'imposerait lui-même. L'inférieur, par contre, est un membre dépendant. Cet état de dépendance oblige donc l'inférieur d'accepter comme règle de conduite la volonté du supérieur dont il dépend, non pas pour chaque action de sa vie mais pour toutes les actions qui constituent sa dépendance. Cela veut dire que si un inférieur dépend d'un supérieur pour cinq actions, le supérieur ne peut faire pour l'inférieur que des lois, ou règles, régissant sa conduite pour cinq actions seulement. Si cent actions constituent la dépendance de l'inférieur, alors le supérieur dispose d'un champ d'action plus grand dans lequel il peut promulguer des lois et établir des règles de conduite. Ainsi, selon que la supériorité de l'un et la dépendance de l'autre sont plus grandes ou plus petites, totales ou limitées, le champ d'action dans lequel des lois peuvent être édictées est plus grand ou plus petit, total ou limité.[5]

TENDANCES DES GOUVERNEMENTS

[10] Dans une organisation où Jéhovah Dieu est le

[5] *Commentaries on the Laws of England*, de Sir William Blackstone, vol. I, sec. 2, p. 26.

8 Montrez par un exemple comment l'homme imparfait agit sur une petite échelle comme un supérieur envers un inférieur.
9 Qu'est-ce qui détermine le degré du pouvoir législatif que possède le supérieur? Et comment?
10 Dans quelle mesure la position de Jéhovah est-elle supérieure à celle de l'inférieur dans le cas du gouvernement théocratique? Pourquoi est-il avantageux de vivre dans de telles conditions?

supérieur, la distance entre le supérieur et l'inférieur est extrêmement grande, en réalité elle est illimitée. Cela signifie que Jéhovah Dieu peut dicter des lois et établir des règles de conduite qui régissent pratiquement chaque petit détail des actions de ses serviteurs. Il en est ainsi parce que ses serviteurs, comme inférieurs, dépendent entièrement de lui pour ce qui est de la vie et de tous les bienfaits qui en découlent. Il est avantageux de demeurer sous un gouvernement paternaliste où l'on doit craindre Jéhovah Dieu comme le supérieur absolu, cependant dans le domaine des gouvernements de César cela est dangereux et source d'une grande oppression. — Ps. 1: 1–6.

[11] Les gouvernements totalitaires des pays où existe le genre de communisme russe s'efforcent, en qualité de supérieurs, de rendre très grande ou totale (c'est ce qu'indique en réalité le mot totalitaire) la distance entre l'Etat et le sujet, de sorte que la dépendance des inférieurs, les sujets, soit grande ou totale, pour permettre à l'Etat de faire des lois régissant presque chaque détail de la vie du peuple. Cette forme de domination totalitaire suscite une grande crainte chez les peuples et mène à la cruauté à laquelle on a recours pour susciter cette peur. Les gouvernements limités des pays où fonctionne la démocratie du type américain ne sont pas, en qualité de supérieurs, très éloignés de leurs sujets, les inférieurs, de sorte que la dépendance vis-à-vis de l'Etat est limitée. Cela signifie que les domaines dans lesquels les démocraties peuvent édicter des lois pour régir les actions de leurs sujets sont limités. Néanmoins, même dans les pays démocratiques, il semble que la tendance actuelle est de conférer davantage de pouvoirs à l'Etat. Elle s'explique du fait que Satan sait qu'il lui reste peu de temps avant Harmaguédon, et c'est pourquoi il fait de son mieux pour pousser tous les gouvernements à s'élever toujours plus haut afin d'augmenter leur supériorité sur les peuples et la crainte qu'ils leur inspirent. Ainsi par un asservissement plus grand et un contrôle plus strict des inférieurs, ceux-ci peuvent être éloignés du gouvernement du proche monde nouveau de Jéhovah. — Apoc. 12: 12.

DÉVELOPPEMENT DES GOUVERNEMENTS

[12] En nous référant aux quatre mille ans de l'histoire des gouvernements de « César », nous constatons qu'ils naquirent et se développèrent grâce à la guerre et aux luttes. Comment cela? Depuis le temps de Nimrod il y eut lutte pour devenir le supérieur, celui qui a l'autorité de dicter la loi et la politique aux vaincus et en faire ainsi des inférieurs. Les exploits du supérieur maintenaient l'inférieur dans la crainte et à la merci de son maître. C'est environ 150 ans après le déluge que se développa pour la première fois une lutte qui opposait une famille à une autre, puis un clan à un autre, une tribu à une autre, ensuite une ville-Etat à une autre et enfin une nation à une autre. Et il en a été ainsi jusqu'à nos jours où la lutte continue toujours, mais cette fois entre une coalition de nations et une autre coalition. — Gen. 10: 8, 9.

[13] On applique toujours la même vieille méthode qui consiste à procéder par tâtonnements en recourant à la guerre. Actuellement le bloc oriental et le bloc occidental luttent pour la domination du monde à seule fin de dicter comme supérieurs et à leur avantage les lois et la politique à suivre. Le temps nous révélera s'il doit y avoir encore une autre guerre entre nations où l'un des blocs survivra comme le supérieur et maintiendra le reste du monde soumis à ses règles d'action. Nous observons qu'à l'opposé des agissements des gouvernements violents de César au cours de leur évolution sur le plan légal, les lois et les règles du gouvernement théocratique proviennent pacifiquement des révélations directes de Jéhovah Dieu, le souverain supérieur. — Es. 33: 22.

SANCTIONS

[14] Les gouvernements, qu'ils soient de Dieu ou de César, emploient des moyens pour encourager leurs inférieurs à obéir aux lois faites pour les diriger. Ces moyens sont (1) des châtiments qui inspirent la crainte de transgresser la loi ou (2) des récompenses attribuées par amour, pour l'observation de la loi, ou encore une combinaison des deux. Dans le monde juridique ces châtiments ou récompenses sont connus sous le nom de *sanctions* et sont des moyens employés par les gouvernements pour amener les gouvernés à obéir à la loi. Dans le jardin d'Eden, Dieu donna à Adam une loi lui interdisant de manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. A cette règle d'action précise, Jéhovah Dieu attacha une sanction pénale: la mort en cas de violation de cette loi. Nous savons tous ce qui arriva. Adam l'inférieur enfreignit la loi. Dieu siégea immédiatement, le déclara coupable et appliqua la sanction pénale: Adam mourut dans le jour de mille ans. — Gen. 2: 17; 3: 19.

[15] Après le déluge Dieu promulgua une loi interdisant le meurtre et il ajouta la peine de mort comme sanction pour tous ceux qui la transgresseraient. Un autre exemple des nombreuses lois bibliques comportant des sanctions pour encourager l'obéissance à la loi est le cinquième commandement: « Honore ton père et ta mère. » A cette règle d'action est attachée une sanction rémunératoire pour obéissance ainsi conçue: « Afin que tes jours se prolongent dans le pays. » Ceux qui désobéissaient à cette loi étaient également frappés par une sanction, une peine capitale autorisant la mort par lapidation. Ainsi l'homme en tant qu'inférieur sous le gouvernement ne peut pas se permettre d'ignorer la colère (châtiment) de la loi ou de ne pas tenir compte de ses bienfaits (récompenses). — Gen. 9: 6; Ex. 20: 12; Deut. 21: 18–21; Rom. 13: 5.

CRAINTE

[16] Ce qui précède montre qu'une crainte pieuse de Jéhovah, le grand et souverain Supérieur, est juste, avantageuse et convenable. La supériorité de Dieu est si grande qu'elle le met au-dessus de tous. Elle est absolue, aussi l'homme, l'inférieur, est-il entièrement à la merci divine. On ne peut comparer Jéhovah Dieu à nulle autre personne. C'est pourquoi les chrétiens le sanctifient convenablement en ne permettant pas que les rapports qu'ils entretiennent avec d'autres personnes, viennent s'interposer entre eux et Dieu. Dans sa position élevée, Jéhovah est saint et semblable à un feu dévorant. La Bible dit: « Car je suis Jéhovah, votre Dieu; vous vous sanctifierez et vous serez saints, car je suis saint. » « Car Jéhovah, ton Dieu, est un feu dévorant, un Dieu jaloux. » — Lév. 11: 44 et Deut. 4: 24, *Cr 1905*.

[17] Personne ne peut se permettre de se moquer de

---

11 (a) Comparez les gouvernements communistes avec les gouvernements démocratiques en ce qui concerne leur supériorité sur l'inférieur. Qu'est-ce que cela signifie pour le peuple? (b) Quelle est la tendance générale des gouvernements terrestres, et pourquoi en est-il ainsi?

12, 13 Décrivez le développement général des gouvernements de « César » à travers les siècles. Quelle est la situation de nos jours?

14, 15 Que sont les sanctions? En citant des lois bibliques montrez les sanctions qui y sont attachées.

16, 17 (a) Pourquoi la crainte de Jéhovah est-elle convenable? (b) Comment l'inférieur chrétien devrait-il marcher devant son Dieu?

Jéhovah. Personne ne peut faire fi de ses exigences. Ne prenez pas sa loi à la légère, car ses pouvoirs pour appliquer les sanctions sont illimités et peuvent causer l'anéantissement dans la mort. « La terre est profanée par ses habitants; car ils ont transgressé les lois, ils ont violé le commandement, ils ont rompu l'alliance éternelle. C'est pourquoi la malédiction dévore la terre, et ses habitants portent la peine de leurs crimes. C'est pourquoi les habitants de la terre ont été consumés, et il n'a survécu qu'un très petit nombre de personnes. » (Es. 24: 5, 6, *Sy*). Cette crainte de déplaire à sa souveraine majesté doit exister en tout temps. C'est ce que fait clairement comprendre Esaïe lorsqu'il dit: « Jéhovah des armées, c'est lui que vous sanctifierez, lui qui sera votre crainte et votre frayeur. » — Es. 8: 13, *Cr 1905*.

[18] L'inférieur qui est sage se souvient en tout temps de ses relations avec son grand Supérieur, Jéhovah Dieu. Il cherche constamment à déterminer quelle est la volonté divine puis il suit sans tarder cette voie sage. Le fidèle serviteur de Dieu qui agit ainsi est semblable à David quand celui-ci s'exclama devant la grandeur de Jéhovah Dieu et montra combien il était important de lui rendre la crainte en observant sa loi. Voici ce que déclara ce roi: « Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce l'œuvre de ses mains. Le jour crie au jour la louange, la nuit l'apprend à la nuit. La loi de Jéhovah est parfaite: elle restaure l'âme; le témoignage de Jéhovah est sûr: il donne la sagesse aux simples. Les ordonnances de Jéhovah sont droites: elles réjouissent les cœurs; le précepte de Jéhovah est pur: il éclaire les yeux; *la crainte de Jéhovah est sainte:* elle subsiste à jamais; les décrets de Jéhovah sont vrais: ils sont tous justes. Ils sont plus précieux que l'or, que beaucoup d'or fin, plus doux que le miel, que le miel qui découle des rayons. Ton serviteur aussi est éclairé par eux; à les observer il y a une grande récompense. » « Que toute la terre *craigne* Jéhovah! » — Ps. 19: 2, 3, 8–12; 33: 8, *Cr 1905*.

18 Comment David exalte-t-il la grandeur de Jéhovah le Supérieur?

Soumission aux AUTORITÉS SUPÉRIEURES

« Que toute âme soit soumise aux autorités supérieures. » — Rom. 13: 1, NW.

AUJOURD'HUI les chrétiens se trouvent en présence de deux supérieurs. Cette situation n'est pas nouvelle.[1] Les chrétiens du premier siècle se trouvaient dans la même position, et il en fut de même pour les Juifs après qu'ils eurent perdu en 607 av. J.-C. leur souveraineté nationale au profit de nations non-juives. Dans ces trois cas l'un des supérieurs possède une supériorité tolérée, temporaire et présumée, la supériorité limitée des gouvernements de César institués par les hommes. L'autre supérieur possède la supériorité absolue, éternelle et vraie, à savoir la supériorité illimitée de Jéhovah Dieu. Dans cette période transitoire précédant Harmaguédon, les témoins de Jéhovah sont capables de déterminer leurs relations et leurs devoirs sur le plan légal envers ces deux genres de supérieurs régnants qui imposent l'un et l'autre des obligations aux inférieurs chrétiens. Leur position au point de vue légal est invincible, parce qu'ils sont héritiers des nombreuses doctrines et principes légaux et bons contenus dans les Ecritures ainsi que des nombreux précédents légaux établis par des cas bibliques qui sont généralement applicables. — Tite 3: 1.

[2] Jésus-Christ, le grand Moïse, était sans aucun doute le plus grand juge et le plus grand avocat que les hommes aient jamais connu. C'est pourquoi ses déclarations en matière de loi ont non seulement une valeur persuasive, mais également une autorité avec laquelle les chrétiens doivent compter. Jésus exerça son ministère en un temps où les Césars romains dominaient sur la Terre promise de Palestine et à une époque où l'alliance de la loi de Jéhovah Dieu était toujours en vigueur parmi les Juifs. Il existait donc deux supérieurs qui imposaient des obligations à Jésus et à tous les Juifs. Au terme de son ministère quand, accusé à tort d'être séditieux, Jésus présenta sa défense devant Pilate, gouverneur romain, celui-ci voulut lui rappeler la supériorité de Rome en lui disant: « Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te crucifier, et que j'ai le pouvoir de te relâcher? Jésus répondit: Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir, s'il ne t'avait été donné d'en haut. » (Jean 19: 10, 11). Nous avons là une preuve établissant clairement que la supériorité de César sur les serviteurs de Dieu était simplement tolérée par le véritable souverain Supérieur, Jéhovah Dieu.

[3] Les ennemis religieux de Jésus cherchaient à lui tendre un piège sur la question de savoir si les Juifs liés à Dieu, par leur alliance, devaient légalement payer le tribut à César. Ils pensaient que Jésus allait préconiser des voies de fait contre l'autorité romaine et ainsi s'attirer une accusation de sédition. Il est écrit: « Alors les pharisiens s'en allèrent et ils tinrent conseil sur le moyen de le prendre en défaut dans ses paroles. Ils lui envoient leurs disciples joints aux Hérodiens, qui lui disent:

1 En 1943, la cour de district des Etats-Unis, district est de Washington, décida d'accord avec James Madison, quatrième président des Etats-Unis élu peu après 1800, que l'on est aussi bien sujet du Souverain universel (Dieu) que sujet de l'Etat. Cette cour cita des extraits des « Memorial and Remonstrance » de Madison. — « Il incombe à tout homme de rendre au Créateur l'hommage, et celui-ci seulement, qu'il croit lui être agréable. Ce devoir précède dans le temps comme dans le degré d'obligation les exigences de la Société civile (l'Etat). Avant qu'un homme puisse être considéré comme membre de la Société civile, il doit être regardé comme sujet de l'Univers. En outre, une personne de la Société civile qui devient membre d'une association subordonnée, ne peut le devenir que sous réserve d'accomplir son devoir envers l'Autorité générale; à plus forte raison tout homme qui devient membre d'une Société civile particulière, doit le devenir sous réserve qu'il obéira au *Souverain universel* (Dieu). » — *United States* v. *Hillyard*, 52 F. Supp. 612.

1 Quels sont les deux supérieurs en présence desquels se trouvent les chrétiens aujourd'hui? Est-ce là quelque chose de nouveau?

2 Quelle était la situation quant aux supérieurs durant le ministère de Jésus, et que déclara celui-ci au sujet de la supériorité de César?
3 Comment les ennemis de Jésus essayèrent-ils de le prendre en défaut?

Maître, nous savons que tu es véridique et que tu enseignes la voie de Dieu dans la vérité, sans faire acception de personne, car tu ne regardes pas au visage des gens. Dis-nous donc ce qu'il t'en semble: Est-il permis oui ou non de payer l'impôt à César? Jésus, connaissant leur malice, leur dit: Pourquoi me tenter, hypocrites? Montrez-moi la monnaie de l'impôt. Ils lui présentent un denier. Il leur dit: De qui est l'effigie et la légende? Ils lui dirent: De César. Alors il leur dit: Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.» — Mat. 22: 15–21, *Liénart*.

4 A cette occasion, Jésus exprima une doctrine légale et saine. Elle s'énonce simplement: «Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.» Ainsi Jésus concède que les gouvernements de César peuvent imposer à leurs inférieurs et sujets chrétiens certaines obligations comme celle de rendre l'impôt qui doit leur revenir à juste titre pour des services rendus. Mais attention! Dans le système de choses temporaire où règne «César», celui-ci peut seulement réclamer un paiement pour les services limités pour lesquels les chrétiens dépendent de l'Etat. C'est ce que souligna Jésus quand il parla de la monnaie de César appelée la «monnaie de l'impôt». Par conséquent, en énonçant cette doctrine de droit impliquant des obligations, Jésus établit une démarcation qui indique la limite de nos obligations envers l'Etat. Notez que Jésus n'oublia pas de mentionner les grands devoirs que les témoins de Jéhovah doivent rendre à leur Dieu souverain, car il termina sa déclaration par ces paroles: «Rendez... à Dieu ce qui est à Dieu.»

5 Les chrétiens et les chrétiennes voués à Jéhovah dépendent absolument de Dieu pour ce qui est de la vie et de ses besoins majeurs. Par conséquent, il est juste et nécessaire qu'ils rendent à Dieu leurs grands devoirs dans toutes les choses où ils dépendent de lui. Là où les obligations légales de César et celles de Dieu sont en conflit, les chrétiens suivent le précédent créé par Pierre et les apôtres quand ils présentèrent leur défense devant le sanhédrin à Jérusalem. Le juge du sanhédrin déclara: «Ne vous avons-nous pas défendu expressément d'enseigner en ce nom-là? Et voici, vous avez rempli Jérusalem de votre enseignement, et vous voulez faire retomber sur nous le sang de cet homme! Pierre et les apôtres répondirent: Il nous faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.» (Actes 5: 27–29). Si César leur applique malgré tout des sanctions pénales parce qu'ils ont suivi ce précédent juste en refusant de se conformer à ses exigences contraires alors ils en supportent les conséquences. Ils préfèrent souffrir ainsi plutôt que de transgresser la loi divine ou de négliger de rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Si la loi de César ordonne à un chrétien de faire ce qu'interdit formellement la loi de Dieu, celui-ci n'hésitera pas entre deux opinions, mais s'en tiendra rigoureusement à ce précédent: «Il nous faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.»

SOUMISSION AUX AUTORITÉS SUPÉRIEURES

6 L'apôtre Paul, qui fut un homme de loi avant de devenir un ministre chrétien zélé, fait ressortir avec force la position prééminente des véritables autorités supérieures placées dans le gouvernement de Dieu au-dessus de ses serviteurs. Il écrit: «Que toute âme soit soumise aux autorités supérieures, car il n'y a pas d'autorité, sauf par Dieu.» (Rom. 13: 1, *NW*) Ces dernières paroles «car il n'y a pas d'autorité, sauf par Dieu» sont une preuve concluante que les «autorités supérieures» dont parle Paul ne peuvent être les puissances politiques des gouvernements de César. Dans les Ecritures, au verset 2 du chapitre 13 de l'Apocalypse, nous lisons que Satan est celui qui a investi de pouvoirs et autorisé les Césars de ce vieux monde. Par conséquent, les «autorités supérieures» mentionnées au chapitre 13 de l'épître aux Romains, autorités nommées par Dieu, comprennent seulement les autorités régnantes théocratiques et excluent les autorités de César.

7 La Bible identifie clairement ces véritables autorités supérieures. D'abord Jéhovah Dieu lui-même, qui a repris son contrôle souverain en ce qui concerne les affaires de la terre, est la principale autorité théocratique. Au sujet de sa royauté et de son administration il est écrit: «Louez Jah, peuples, car Jéhovah notre Dieu, le Tout-Puissant a commencé à gouverner comme roi.» (Apoc. 19: 6, *NW*; Dan. 7: 13). Les Ecritures disent encore: «Ne devons-nous pas à bien plus forte raison nous soumettre au Père des esprits, pour avoir la vie?» (Héb. 12: 9). L'«autorité supérieure» en second est le Roi consort Jésus-Christ au sujet duquel Pierre écrit: «Honorez le roi.» Paul confirme cela en parlant du grand nom ou de la charge élevée que Dieu donna à Jésus quand il l'exalta à cette position supérieure comme autorité consort. La Bible dit: «Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ. C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé (à une position *supérieure, NW*), et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père.» — I Pi. 2: 17; Phil. 2: 5, 9–11 et Apoc. 11: 15.

8 Les chrétiens du vingtième siècle fléchissent volontiers le genou, confessant, en tant qu'inférieurs, que Jéhovah et Jésus-Christ sont ceux à qui ils se soumettent d'abord et que ces autorités divines ont le droit de leur imposer des obligations. Paul dit ensuite: «Les autorités qui existent sont placées dans leurs positions respectives par Dieu.» (Rom. 13: 1, *NW*). Voilà encore une preuve que celles-ci sont les «autorités supérieures théocratiques» parce qu'il est écrit que «Dieu a placé chacun des membres dans le corps comme il a voulu». Par conséquent, un chrétien voué à Dieu prend plaisir à être obéissant en toutes choses, et se soumet loyalement par amour; c'est ce que s'efforce de faire chaque serviteur de Dieu. — I Cor. 12: 18.

9 Ces autorités supérieures théocratiques possèdent de grands pouvoirs pour appliquer des sanctions pénales. Elles ont le pouvoir d'exécuter les jugements contre tous les adversaires. En nous avertissant de ce fait, Paul écrit: «Par conséquent, celui qui s'insurge contre l'autorité a pris position contre l'ordre établi par Dieu; ceux qui ont pris position contre elle attireront un jugement sur eux-mêmes. Car ceux qui gouvernent sont un objet de crainte, non pour les bonnes actions mais pour les mauvaises. Veux-tu alors ne pas

Côtés pile et face d'un denier d'argent portant l'effigie et l'inscription de Tibère César

4 Que signifie pour les chrétiens actuels la saine doctrine de droit énoncée par Jésus?
5 Quelle voie prennent les chrétiens quand il y a conflit entre les exigences de César et celles de Dieu? Sur quel précédent s'appuient-ils?
6, 7 Qui sont les «autorités supérieures» que Paul mentionne dans Romains 13: 1, et pourquoi en est-il ainsi?
8, 9 (a) Qui place les «autorités qui existent», et quelles sont les relations du chrétien avec elles? (b) Pourquoi est-ce chose sérieuse que d'être un inférieur sous la direction de l'organisation théocratique de Dieu? et quel avertissement Paul donna-t-il à ce sujet?

craindre l'autorité? Continue à faire le bien et tu recevras des éloges de l'autorité, car elle (l'autorité) est le ministre de Dieu pour toi, pour ton bien. Mais si vous faites le mal, soyez dans la crainte: car ce n'est pas sans but qu'elle porte l'épée; car elle (l'autorité) est le ministre de Dieu pour toi, un vengeur pour exprimer la colère (sanctions pénales) contre celui qui pratique le mal.» (Rom. 13: 2–4, *NW*). Les relations qui s'établissent quand nous devenons un inférieur sous la direction de l'organisation théocratique de Dieu sont vraiment sérieuses. On ne devrait jamais oublier que les mauvaises actions, l'infidélité ou l'opposition aux autorités gouvernementales théocratiques entraînent des conséquences terribles.

[10] Les citations susmentionnées de l'épître aux Romains ne pouvaient jamais s'appliquer aux pouvoirs politiques du monde de César comme le prétend à tort le clergé de la chrétienté. Les Césars de ce monde n'ont jamais montré par leurs actions qu'ils étaient les ministres de Dieu pour nous, pour notre bien. Au contraire les Césars ont commis le mal en persécutant les fidèles serviteurs de Dieu. Il n'est besoin que de citer brièvement les faits. Entre 1933 et 1946, des milliers de chrétiens des pays occidentaux furent persécutés, molestés et emprisonnés injustement pour avoir, par motif de conscience, obéi à Dieu plutôt qu'aux hommes. Au cours de cette période 1600 hommes et femmes, témoins de Jéhovah, furent emprisonnés en Angleterre; en Allemagne 10 000 furent jetés dans des camps de concentration par Hitler; aux Etats-Unis, 20 000 arrestations suivies d'emprisonnement furent opérées et on signala 1500 attaques de la foule. Depuis 1946 la Russie s'est rendue tristement célèbre en emprisonnant et en bannissant des milliers de témoins de Jéhovah. C'est exactement ce que Jésus avait prédit. De même que César et ses alliés religieux persécutèrent Jésus, de même le César moderne et ses partisans religieux persécutent les chrétiens de notre temps. — Jean 15: 20.

[11] Paul se met en devoir de renforcer son conseil juridique en discutant du motif principal pour lequel le chrétien se soumet aux autorités supérieures théocratiques. Il montre que le motif majeur qui nous pousse ne consiste pas seulement à tenter d'éviter la colère de Dieu qui se traduit par les sanctions pénales appliquées par le gouvernement de Dieu, mais que c'est encore une force beaucoup plus puissante qui est en nous: notre amour librement consenti de la justice, notre profond amour pour Jéhovah, notre grand Bienfaiteur. Paul dit en effet: «Il y a donc une raison majeure pour que vous soyez soumis, non seulement à cause de la colère (sanctions pénales) mais aussi à cause de votre conscience.» (Rom. 13: 5, *NW*). La conscience est la faculté de l'esprit grâce à laquelle l'homme se rend compte, perçoit distinctement ou apprécie que la ligne de conduite qu'il a adoptée est bonne ou mauvaise. La conscience chrétienne qui est instruite depuis longtemps par la Parole de Dieu sait exactement ce qu'est la volonté divine et quelle est la chose juste à faire pour plaire à son Maître céleste. Ainsi, à cause de son amour ardent pour Dieu, amour qui remplit constamment notre conscience, le chrétien reste sans hésiter entièrement soumis à Jéhovah et à ses autorités dirigeantes théocratiques.

[12] Pour souligner cette question de conscience, Paul donne un exemple de bon motif en disant: «C'est aussi pour cela que vous payez le tribut.» Le «tribut» dont il s'agit ici représente les impôts à payer à César. Des années avant le temps de Paul, Jésus avait tranché la question du «tribut» ou des impôts à payer à César (voyez les paragraphes 3 et 4); Paul cita donc sans hésiter, comme ligne de conduite qui s'impose, cet exemple d'un bon motif dicté par une conscience pure. «Car ils (les autorités théocratiques) sont les serviteurs publics de Dieu servant constamment à cette fin même. Rendez à tous ce qui leur est dû, à celui qui demande le tribut (impôts de César sur les personnes et les propriétés), le tribut; à celui qui demande l'impôt (impôts de César sur les articles commerciaux et personnels), l'impôt; à celui qui demande la crainte (respect pour les personnes éminentes dans l'organisation de Dieu et dans celle de César), la crainte; à celui qui demande l'honneur (Pierre dit: «Honorez les hommes de toute sorte.»), l'honneur.» — Rom. 13: 6, 7 et I Pi. 2: 17, *NW*.

PRIÈRES POUR CEUX QUI SONT HAUT PLACÉS

[13] Un autre passage biblique qui a jeté quelque confusion dans l'esprit de certaines personnes est I Timothée 2: 1–4. On l'a souvent associé à Romains 13: 1–7; il est donc approprié de l'examiner ici. Selon la *New World Translation* il est ainsi conçu: «J'exhorte donc avant toutes choses que l'on fasse des supplications, des prières, des intercessions, des actions de grâces concernant les hommes de toute sorte, concernant les rois et tous ceux qui sont haut placés afin que nous menions une vie calme et tranquille en toute piété et dignité. Cela est bon et agréable aux yeux de notre Sauveur, Dieu, dont la volonté est que les hommes de toute sorte soient sauvés et parviennent à une connaissance exacte de la vérité.» Qui sont les rois et ceux qui sont haut placés? Quel genre de prière doit-on faire pour eux?

[14] Il ressort du contexte que lorsqu'il est question de rois et de ceux qui sont haut placés, il s'agit des dirigeants des nations et de tous ceux qui occupent une haute position dans les affaires d'intérêt public. La Bible contient des exemples montrant comment le peuple de Jéhovah offrait des prières qui concernaient les dirigeants, et qui étaient quelquefois en leur faveur. Au temps de Jérémie, après que les rois de Juda devinrent tributaires de Nebucadnetsar, roi de Babylone, il y eut une agitation politique en Juda, et beaucoup de personnes tournaient leurs regards vers l'Egypte, espérant que cette nation les soutiendrait dans leurs séditions contre Babylone. Même quand de nombreux Juifs eurent été emmenés captifs à Babylone, en 618 av. J.-C., l'esprit de sédition était très répandu et beaucoup pensaient sérieusement que l'Egypte romprait le joug babylonien. Jérémie prophétisa différemment et au lieu de susciter parmi les Juifs captifs à Babylone l'espoir d'une délivrance prochaine, il leur dit de se préparer à y demeurer encore longtemps; il ajouta ce qui suit comme une partie du message de Dieu à leur adresse: «Recherchez le bien de la ville où je vous ai menés en captivité, et priez

10 Quels autres faits montrent que les «autorités supérieures» mentionnées dans Romains 13: 1 ne pouvaient être les gouvernements de César comme le prétend le clergé?
11, 12 (a) Que dit Paul au sujet du véritable motif de la soumission aux autorités théocratiques de Dieu? (b) Comment Paul donne-t-il un exemple de ce bon motif et de quelles autres obligations parle-t-il encore?

13 Quelles questions sont soulevées à propos de I Timothée 2: 1–4?
14 Qui sont les rois et ceux qui sont haut placés? et comment les instructions données par Jérémie s'harmonisent-elles avec celles de Paul?

l'Eternel en sa faveur, parce que votre bonheur dépend du sien.» (Jér. 29: 1–7). Les prières adressées à Dieu pour la ville qui maintenait les Juifs en captivité demandaient une «vie calme et tranquille» pour ces derniers.

15 Après que Babylone eut succombé devant l'assaut de Darius le Mède et de Cyrus le Perse, celui-ci décréta que les Juifs pouvaient retourner dans Juda et reconstruire le temple à Jérusalem. Cela eut lieu en 537 av. J.-C., mais ce ne fut qu'après des années d'interruption et d'opposition que le temple fut achevé en 516 av. J.-C. La médiation de Darius II, souverain de l'empire médo-perse permit au gouverneur juif Zorobabel d'exécuter le projet. Après avoir ordonné aux adversaires de prêter leur concours plutôt que de dresser des obstacles et exigé que l'on mît des fournitures prélevées sur les biens du roi à la disposition des Juifs pour les sacrifices dans leur temple, le roi méd-perse ajouta en guise d'explication: «Afin qu'ils offrent des sacrifices de bonne odeur au Dieu des cieux et qu'ils prient pour la vie du roi et de ses fils.» (Esdras 6: 1–10). Apparemment tous les désirs de Darius II furent exécutés, y compris celui par lequel, il demandait aux Juifs de prier pour lui et ses fils. Rien ne permet de dire le contraire.

16 Ces deux cas, celui du temps de Jérémie et l'autre du temps de Zorobabel, concordent avec le conseil que Paul donna à Timothée. Tous les deux se produisirent en des temps marqués par des mouvements de révolte et des accusations de sédition; aussi les prières pour les dirigeants visés montreraient-elles que ceux qui priaient n'avaient pas pour but de renverser le gouvernement mais qu'ils approuvaient la continuation du gouvernement existant et qu'ils n'accordaient pas leur préférence à un nouveau régime rebelle dirigé par des hommes. Ils voulaient la paix et non la révolution. En outre, Nebucadnetsar fut employé par Dieu pour châtier l'Israël infidèle et Darius II fut l'instrument employé pour rétablir la véritable adoration à Jérusalem. Il en était de même entre les années 61 et 64 quand Paul écrivit à Timothée au sujet de la prière concernant les dirigeants élevés en dignité. En ce temps-là, des séditions se préparaient à Jérusalem et dans toute la Palestine, elles eurent tôt fait de précipiter la guerre avec les Romains, conflit qui aboutit en l'an 70 à l'horrible destruction de Jérusalem. Les chrétiens n'eurent aucune part aux séditions juives, ils ne nourrissaient ni préjugés ni ambitions politiques, ils prenaient seulement intérêt à la paix et à la tranquillité qui leur permettaient de prêcher l'évangile. Leur but n'était pas de renverser le gouvernement; ils laissaient ce soin à Jésus-Christ qui le ferait en son temps. Jusqu'alors, ils pourraient prier pour une administration paisible des affaires d'intérêt public, ce qui contribuerait à «une vie calme et tranquille en toute piété». En outre, les légions romaines étaient des instruments employés pour exécuter des jugements contre les Juifs, exactement comme Nebucadnetsar avait été employé des siècles auparavant, en 607 av. J.-C. — Mat. 22: 7.

17 Non seulement les premiers chrétiens pouvaient se référer à de telles prières pour prouver qu'ils étaient innocents des nombreuses accusations portées contre eux, mais ils pouvaient également y recourir pour influencer peut-être les décisions que les dirigeants pourraient prendre concernant la prédication de l'évangile (Luc 23: 2; Actes 17: 7; 24: 5). Jésus avait averti ses disciples comme suit: «Vous serez menés, à cause de moi, devant des gouverneurs et devant des rois, pour servir de témoignage à eux et aux païens.» (Mat. 10: 18). Le chrétien prierait certainement Dieu avant de telles parutions, et sa prière concernerait le fonctionnaire devant lequel il devrait paraître, celui-ci y étant mentionné. Le chrétien peut prier afin que le message soit présenté clairement, courageusement et d'une façon compréhensible pour le fonctionnaire ou le juge; si telle est la volonté de Dieu, Jéhovah rendra cette personne haut placée raisonnable, disposée à entendre le message dans un esprit libre de tout préjugé, afin qu'elle voie la justice de la cause du chrétien et se prononce en sa faveur, lui accordant la liberté de prêcher plutôt que de mettre un frein à cette activité en emprisonnant le chrétien.

18 La Bible contient des exemples de prières concernant des fonctionnaires de gouvernement, qui furent dites dans ce sens ou avec cet objet en vue. Lorsque la reine Esther parut sans y être invitée en présence du roi Assuérus, elle exposa sa vie, aussi avant de paraître envoya-t-elle dire ce qui suit à Mardochée: «Va, rassemble tous les Juifs qui se trouvent à Suse, et jeûnez pour moi, sans manger ni boire pendant trois jours, ni la nuit ni le jour. Moi aussi, je jeûnerai de même avec mes servantes, puis j'entrerai chez le roi, malgré la loi; et si je dois périr, je périrai.» Un tel jeûne devant Dieu était certainement accompagné de prières et de supplications pour la sécurité d'Esther, c'est-à-dire que les Juifs demanderaient à Dieu de faire en sorte que le roi jetât sur Esther un regard favorable, car c'est de cela que dépendait son sort. Les intercessions furent couronnées de succès, et Esther trouva grâce aux yeux du roi. — Esther 4: 16; 5: 2.

19 Une autre fois, quand Néhémie devait présenter au roi perse un cas impliquant l'adoration de Jéhovah, il jeûna et pria, terminant sa prière comme suit: «Ah! Seigneur, que ton oreille soit attentive à la prière de ton serviteur, et à la prière de tes serviteurs qui veulent craindre ton nom! Donne aujourd'hui du succès à ton serviteur, et fais-lui trouver grâce devant cet homme!» Cet homme était le roi au service duquel Néhémie était attaché comme échanson. Quand Néhémie parut devant le roi, on lui posa cette question: «Que demandes-tu?» Avant de répondre Néhémie fit quelque chose: «Je priai le Dieu des cieux, et je répondis au roi.» Il fit d'abord une prière rapide qui porta ses fruits car elle fut exaucée. En effet, la Bible dit: «Le roi me donna ces lettres, car la bonne main de mon Dieu était sur moi.» (Néh. 1: 4, 11; 2: 4, 5, 8). Il est évident que Néhémie pria Dieu pour que Jéhovah dirigeât le roi dans sa décision. Dieu exauça cette prière et Néhémie lui donna gloire pour la réponse favorable du roi.

20 Notez les paroles suivantes qu'échangèrent le roi Agrippa et Paul quand une question importante impliquant la prédication de Paul devait être tranchée: «Et Agrippa de répliquer: A peu de frais, tu me persuaderais de me faire chrétien. — Je souhaiterais devant Dieu, riposta Paul, qu'à peu de frais, non seulement toi, mais

15 Comment Esdras 6: 10 s'harmonise-t-il avec I Timothée 2: 1, 2?
16 En quoi se ressemblent les cadres des événements du temps de Jérémie, de Zorobabel et de Paul?
17 Comment peut-on prier en des occasions analogues à celle qui est décrite dans Matthieu 10: 18?
18 Quel est l'exemple d'une telle prière au temps d'Esther?
19 Comment pareille prière fut-elle exaucée dans le cas de Néhémie?
20 En quoi Paul montra-t-il de la bonne volonté pour faire des supplications au sujet des dirigeants?

encore tous ceux qui m'écoutent aujourd'hui, vous deveniez ce que je suis moi-même, hormis ces chaînes.» Aux côtés du roi se trouvaient le gouverneur et d'autres personnages de marque. Les paroles de Paul concernant ces dirigeants, si elles ne constituent pas une prière ordinaire, étaient néanmoins de la nature d'une supplication ou intercession car elles étaient un souhait adressé à Dieu. Aucune conversion de hauts fonctionnaires ne s'ensuivit, mais la décision qu'ils prirent fut favorable à Paul. Voici ce qu'ils déclarèrent: «Cet homme n'a rien fait qui mérite la mort ou la prison.» «Cet homme pouvait être relâché, s'il n'en eût pas appelé à César.» (Actes 26: 28–32, *Liénart* et *Segond*). Dans ce cas particulier, Paul devait être relâché par César.

[21] En d'autres occasions les premiers chrétiens dirent des prières concernant les dirigeants, bien que leurs requêtes ne fussent pas toujours en leur faveur (Actes 4: 23–31). Ils prièrent ainsi afin que leur œuvre de prédication prospérât. En outre, on pouvait aussi regarder les prières concernant les dirigeants comme étant dites pour eux, en ce sens que s'ils se conformaient aux requêtes, ils se trouveraient dans une meilleure position devant Dieu. Si les prières demandant que les fonctionnaires administrent selon l'équité les affaires publiques sont exaucées et mènent à une existence paisible, sans persécution violente ni molestation, sans bannissement ni emprisonnement, elles sont pour le bien des hommes de toute sorte et non seulement pour celui des témoins de Jéhovah et des dirigeants. C'est dans l'intérêt du salut des hommes de toute sorte, c'est afin qu'ils acquièrent une connaissance de la vérité que nous disons des prières concernant les dirigeants et autres personnages haut placés. Une prédication mondiale aide les hommes de toute sorte.

[22] Certains fonctionnaires du gouvernement sont venus à la vérité, mais nous ne prions pas pour cela. Nous prions pour avoir la possibilité de prêcher à toutes les «autres brebis» du Seigneur encore dispersées, et si des dirigeants figurent parmi elles nous nous en réjouissons. Nous ne prions pas davantage pour les projets politiques des dirigeants ni pour le monde dont ces hommes font partie (Jean 17: 9; Jacq. 4: 3, 4). Nos prières ne doivent pas prendre un ton ou une couleur politique, parce que nous sommes neutres vis-à-vis des choses de ce monde. Avant et après le temps de Jésus, les Juifs se montraient très zélés pour témoigner de leur respect envers César, aussi pouvaient-ils dire comme preuve de leur patriotisme: «Nous offrons pour César et pour le peuple romain des sacrifices deux fois par jour.» (*La Guerre juive* de Josèphe, tome II, chapitre X, section 4). Ils allèrent même beaucoup plus loin et se compromirent gravement en rejetant le Messie au cri de «Nous n'avons de roi que César» (Jean 19: 15). Que d'autres deviennent, s'ils le veulent, aussi aveugles qu'eux sur cette question et qu'ils tombent dans la destruction; quant à nous, nous écouterons le conseil de Paul: Mais toi, sois sobre en toutes choses.» (II Tim. 4: 5). Nous ne prierons donc ni pour la conversion du monde, ni pour celle d'une nation athée, ni pour celle d'un gouvernement ou de personnalités officielles; en revanche, nous prierons Dieu pour qu'il dirige, si telle est sa volonté, les chefs et les juges afin qu'ils voient clairement les questions en litige à propos de son peuple, et pour qu'il fasse cela dans l'intérêt de l'œuvre. Nous pouvons prier concernant les cas que doivent juger les tribunaux, les interdictions et les persécutions derrière des «rideaux de fer» et d'autres cas où il s'agit de l'intérêt de l'œuvre, et cette prière concernera aussi les fonctionnaires qui sont chargés de s'occuper de ces cas. Si ces hommes réagissent selon la justice, ce sera à leur avantage. Dieu accomplira certainement son œuvre et bénira son peuple, et quelquefois il manœuvre les dirigeants de ce monde pour qu'ils fassent sa volonté (Apoc. 17: 17). En tout cas nos prières concernant ceux qui sont haut placés ne les élèveront jamais au-dessus des autorités supérieures, Jéhovah Dieu et Jésus-Christ.

[23] La question d'être soumis aux autorités supérieures est avant tout une question d'humilité. Nous reconnaissons notre position très inférieure devant le Dieu vivant. Nous nous rendons compte que nous dépendons entièrement de lui pour la vie et pour tous ses bienfaits présents et à venir. Grâce à la connaissance croissante de la Parole de Dieu, nous avons une plus grande appréciation de notre soumission. Elle se reflète non seulement dans notre activité de prédication, mais aussi dans notre association comme membres éclairés de la société du monde nouveau ainsi que dans le domaine de notre vie familiale. Notre soumission aux véritables autorités supérieures crée une relation d'amour qui nous vaut l'approbation divine. — Jacq. 4: 6, 7.

[24] La ligne de conduite que nous suivions quand nous nous trouvions dans la société de ce vieux monde a laissé ses traces durant le temps qui a précédé notre soumission aux véritables autorités supérieures. Mais ce temps d'insoumission appartient au passé. Maintenant que nous avons adopté une nouvelle ligne de conduite, agissons avec intelligence. Veillons à suivre en tout temps les principes sains et les nombreux précédents contenus dans la Bible et qui montrent la voie à suivre. N'encourons pas le risque de déplaire aux autorités supérieures par un acte d'infidélité. Nous pourrions manquer d'obtenir la vie éternelle dans le monde nouveau. On fera bien d'abandonner les anciens scrupules et coutumes, et on fera bien aussi d'accepter et de remplir les nouveaux devoirs dont on peut être instruit grâce aux Ecritures. Soyons disposés à vouer toute notre énergie et tout ce que nous avons dans notre soumission au gouvernement du monde nouveau. Vivons et obéissons comme si nous étions dans le monde nouveau. En fait, la vie au sein de la société du monde nouveau est déjà une réalité. Profitons entièrement des fruits et de la paix que procure la soumission comme sujet du monde nouveau.

21 Comment pareilles prières peuvent-elles être d'un avantage pour les hommes de toute sorte?
22 Etant donc sobres quant à cette question, pour quoi prions-nous et pour quoi ne prions-nous pas?

23 Que signifie pour un chrétien le fait d'être soumis?
24 Quelle devrait être notre préoccupation (1) quant à notre ancienne ligne de conduite et (2) quant à notre nouvelle ligne de conduite?

ACTIVITÉ D'UN MISSIONNAIRE DANS LA CÔTE DE L'OR

OBÉISSANT au commandement de Jésus, les témoins de Jéhovah actuels font « des disciples dans toutes les nations ». Les nouvelles en provenance d'Afrique que vous lirez ci-dessous montrent comment ce travail s'effectue dans la Côte de l'Or.

« Mercredi, nous avons marché trois kilomètres jusqu'à Brauta, rendant témoignage en passant dans le village d'Amoanda. Désirant nous accompagner pour annoncer la bonne nouvelle, les sœurs emmènent leurs enfants sur le dos et portent leurs bagages sur la tête. Ces dernières années pourtant les frères ont beaucoup appris et maintenant, pour aider les sœurs, il n'est pas rare qu'ils portent les enfants, si ce n'est les enfants et les bagages — ce qui n'est pas d'usage parmi les indigènes. Autrefois ils me reprochaient même de porter ma serviette au cours de mes voyages à travers la brousse: c'est le travail des femmes, disaient-ils. Il est évident que l'organisation théocratique a de bons effets sur nos frères; en général on ne rencontre guère parmi les Africains cette bienveillance et cet amour qu'ils manifestent envers leurs femmes et leurs familles, et tout le monde le remarque. A Brauta, 297 personnes sont venues écouter la conférence publique que j'y ai donnée.

« Vendredi, après trois autres kilomètres de marche nous sommes arrivés — l'interprète, un jeune indigène de huit ou neuf ans (ils ne savent jamais leur âge exact) et moi-même — à Objubi. Après avoir signalé notre présence et expliqué le but de notre visite, nous fûmes conduits jusqu'au palais pour attendre l'arrivée du chef et des anciens. On nous fit asseoir dans l'unique cour du palais, devant une rangée de douze sièges: au pied de chacun d'eux il y avait une peau d'animal tandis qu'une peau de daim indiquait la place du chef. Alors ils entrèrent, revêtus de leurs habits de cérémonie. Quand ils se furent tous installés, je commençai la cérémonie des salutations en donnant une poignée de main à chacun d'eux, allant du plus petit dans l'ordre d'importance au plus grand. Puis je m'assis et à leur tour ils vinrent me serrer la main, d'abord le chef et ensuite tous les autres jusqu'au plus petit.

« C'est alors que le chef m'adressa la parole par l'intermédiaire d'un interprète qui jouait en même temps le rôle de *logos*, l'usage en vigueur dans la tribu lui interdisant de parler directement à une autre personne. Il me raconta ce qui s'était passé dans son village avant mon arrivée et ainsi de suite. Brièvement, je lui exposai le but de ma visite et en réponse il me souhaita la bienvenue au nom de ses sujets et des anciens. C'est alors seulement que je pus commencer à rendre témoignage et lui demander de bien vouloir faire battre le tam-tam pour inviter les indigènes à venir assister à notre réunion et entendre ma conférence. Pendant que je parlais de la vérité tous gardèrent le silence le plus complet. A un moment donné j'appelai le jeune indigène qui portait la grande Bible écrite dans l'idiome du pays, et lui demandai de lire dans Job, le verset 9 du chapitre 32 qu'il aimait particulièrement et qu'il lisait avec une facilité étonnante. Le jeune garçon, vêtu à la mode du pays, s'avança vers le centre de la cour, ouvrit la Bible à l'endroit voulu et lut devant le chef: « Ce n'est pas l'âge qui procure la sagesse, ce n'est pas la vieillesse qui rend capable de juger. » Ses paroles eurent un effet puissant sur la personne du chef.

« Je poursuivis la présentation du message et, quand j'eus fini, le chef déclara qu'avant mon apparition dans le village on n'avait vu rien de semblable dans toute l'histoire de son peuple; jamais on n'avait vu un blanc si humble et si favorablement disposé envers les noirs. Oubliant les us et coutumes, le chef me parla d'une façon très chaleureuse qui exprimait bien leur joie de me recevoir, non comme un représentant des blancs mais comme un ambassadeur du royaume de Jéhovah. Le chef et tous les anciens étaient illettrés. Seul le maître d'école savait lire, aussi lui ai-je laissé quelques publications en Tvi pour qu'il les lise au chef. Tout le village était probablement venu écouter la conférence car nous avons compté 475 personnes.

« Le lendemain une nouvelle étape de trois kilomètres à travers la brousse nous permit d'atteindre Bereku. Les broussailles étaient si épaisses qu'il nous semblait marcher dans un tunnel et il y faisait si sombre que nous n'avons pu prendre de photos. Un prêtre indigène méthodiste qui avait entendu lire dans la Bible un des jeunes témoins, m'envoya chercher. Il aurait voulu savoir comment et pourquoi tant de nos gens pouvaient lire, alors que lui avait bien du mal à parvenir à ce résultat à l'école méthodiste où il enseignait les jeunes garçons depuis longtemps. Ce fut le jeune témoin en question qui lui répondit et qui donna une explication des plus satisfaisantes. Un auditoire de 232 personnes écouta la conférence publique que je donnai à Bereku.

« De là je me rendis à Winneba, village situé à proximité d'une baie et comptant quelque 15 000 habitants. La conférence publique du dimanche attira une foule telle qu'on en n'avait encore jamais vue. C'est là que le fils d'un pêcheur avait dit à son père après avoir entendu l'une de nos précédentes conférences: Nous avons construit ce bateau de nos propres mains et maintenant nous lui offrons des sacrifices. J'ai appris aujourd'hui que ce n'était pas bien et je ne recommencerai plus jamais. »

Nous pouvons en conclure que des hommes de toutes races marchent sur les traces du Christ et il en est ainsi également des indigènes de la Côte de l'Or.

J'ai été dans la joie quand on m'a dit: « Allons à la maison de Jéhovah! » Nous voilà debout à tes portes, Jérusalem! Jérusalem, tu es bâtie comme une ville où tout se tient ensemble. Là montent les tribus, les tribus de Jéhovah, selon la loi d'Israël, pour louer le nom de Jéhovah.
— Ps. 122: 1–4, *Cr 1905.*

La Parole de Dieu est un guide sûr

LE soleil qui réchauffe notre globe n'est que l'un des cent mille millions de soleils que compte notre Voie lactée. Celle-ci n'est que l'une du milliard de voies lactées ou galaxies existant dans l'univers accessible à l'homme. Ces millions, ces billions et même ces trillions d'étoiles sont semblables à des bolides lancés dans l'espace, suivant fidèlement une orbite déterminée et se déplaçant selon un horaire réglé à une fraction de seconde, horaire si précis et parfait que nos meilleurs instruments de mesure du temps sont réglés sur le mouvement de ces astres. L'homme peut-il les guider? Jamais. Et c'est ce que Jéhovah veut faire voir à Job lorsqu'il lui dit: « Fais-tu paraître en leur temps les signes du zodiaque, et conduis-tu la Grande Ourse avec ses petits? Connais-tu les lois du ciel? » — — Job 38: 32, 33.

Les oiseaux migrateurs eux, font des voyages de plusieurs centaines et même de plusieurs milliers de kilomètres, sans carte ni boussole et quelquefois sans les avoir encore jamais faits. L'homme peut-il guider ces oiseaux dans leur vol vers le sud? « Est-ce par ton intelligence », demanda Dieu à Job, « que l'épervier prend son vol, et qu'il étend ses ailes vers le midi? » (Job 39: 29). Puis Jéhovah dit aux Israélites rebelles qui retombaient dans le péché: « Même la cigogne connaît dans les cieux sa saison; la tourterelle, l'hirondelle et la grue observent le temps de leur arrivée; mais mon peuple ne connaît pas la loi de l'Eternel. » — Jér. 8: 7.

Par les lois du mouvement et de la pesanteur Dieu guide les étoiles. L'homme est incapable de le faire. Par les lois de l'instinct Dieu guide les oiseaux migrateurs. Là encore l'homme est impuissant. L'homme est incapable de se guider lui-même et c'est ce que déclare Jérémie (10: 23): « Je le sais, ô Eternel (Jéhovah)! La voie de l'homme n'est pas en son pouvoir; ce n'est pas à l'homme, quand il marche, à diriger ses pas. » Les étoiles se conforment aux lois divines, les oiseaux obéissent aux lois sur la migration, mais les hommes refusent de se soumettre aux lois que Dieu prépara pour eux. Et pourtant, si Dieu est capable de guider les étoiles grâce à des lois universelles, de guider les oiseaux grâce à l'instinct, n'est-il pas capable aussi de guider l'homme grâce à la Bible? « Ta parole est une lampe à mes pieds, et une lumière sur mon sentier » a dit le psalmiste. — Ps. 119: 105.

Passons en revue quelques-uns des domaines dans lesquels la Parole de Dieu se révèle un guide sûr. C'est un guide dans la question du mariage. En effet, lorsque le peuple d'Israël entra dans le pays de Canaan on lui dit ceci au sujet des païens: « Tu ne contracteras point de mariage avec ces peuples, tu ne donneras point tes filles à leurs fils, et tu ne prendras point leurs filles pour tes fils; car ils détourneraient de moi tes fils, qui serviraient d'autres dieux. » (Deut. 7: 3, 4). La même défense fut répétée aux chrétiens lorsqu'il leur fut dit de se marier, « seulement, que ce soit dans le Seigneur ». (I Cor. 7: 39.) Bien entendu, il y a toujours quelque obstiné qui n'admet pas qu'une autorité vienne lui dicter sa conduite dans des affaires personnelles, même si cette autorité est la Parole de Dieu. Salomon en est un exemple. Peut-être parce qu'elles étaient belles, il épousa des femmes qui n'étaient pas dans la vérité, pensant qu'il leur ferait accepter la vérité quand elles seraient devenues ses femmes. Mais c'est le contraire qui se produisit, c'est elles qui le firent renoncer à la vérité. Le guide divin, la Parole de Dieu, avait raison et Salomon commit une si grave erreur en refusant de l'écouter que cela lui coûta la vie éternelle (I Rois 11: 1–11). La même erreur se répète également de nos jours.

La Parole de Dieu sert encore de guide aux parents qui doivent élever les enfants nés du mariage. A ce propos nous lisons dans le Deutéronome (6: 6, 7): « Ces commandements, que je te donne aujourd'hui, seront dans ton cœur. Tu les inculqueras à tes enfants, et tu en parleras quand tu seras dans ta maison, quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras. » Et la Bible recommande aux parents chrétiens d'élever leurs enfants « en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur ». (Eph. 6: 4.) Cela ne veut pas dire qu'il faut attendre qu'un enfant soit assez grand pour décider lui-même s'il va voter démocratiquement pour ou contre son éducation « selon le Seigneur », éducation qui comprend la fréquentation de la Salle du Royaume, etc. Un tel principe ne ferait pas régner l'ordre théocratique dans le cercle familial. Dieu dit aux parents comment ils doivent élever leurs enfants et ces derniers n'ont pas droit de veto sur les commandements divins. L'ordre théocratique veut que ce soit les parents qui instruisent l'enfant et non que l'enfant dise aux parents la voie qu'ils doivent suivre. — Prov. 22: 6.

Les princes des hommes et des nations pourraient trouver de bonnes directives dans la Bible, car c'est à ce Livre que furent renvoyés les rois d'Israël. Il est écrit: « Dès qu'il sera assis sur le trône de sa royauté, il écrira pour lui sur un livre une copie de cette loi d'après l'exemplaire qui est chez les prêtres lévitiques. Il l'aura avec lui et il y lira tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre Jéhovah, son Dieu, à observer toutes les paroles de cette loi et toutes ces ordonnances en les mettant en pratique; pour que son cœur ne s'élève pas au-dessus de ses frères. » — Deut. 17: 18–20, *Cr 1905*.

La Bible n'accorde pas de privilèges spéciaux aux dirigeants ou aux membres d'un parti politique quelconque. Elle condamne aussi la corruption car les Psaumes condamnent ceux « dont la main droite dispense les présents de corruption ». (25: 10, *Maredsous*.) « Corruption », voilà un mot désagréable à entendre et il suffit qu'il soit prononcé pour que certains politiciens commencent à s'énerver et à s'agiter. Pour éviter ce sentiment plutôt embarrassant et pour calmer les nerfs, il arrive souvent aujourd'hui qu'on donne aux moyens de corruption le nom de « présents ». Mais cela n'est pas juste non plus car le Deutéronome (16: 19) déclare à l'adresse des juges: « Tu ne porteras atteinte à aucun droit, tu n'auras

point égard à l'apparence des personnes, et tu ne recevras point de présent, car les présents aveuglent les yeux des sages et corrompent les paroles des justes. » De nos jours l'application de ce principe biblique serait profitable à tous les hommes, car à l'heure actuelle l'échange de présents pour quelque faveur politique est si courant que le président des Etats-Unis a suggéré aux fonctionnaires de faire une liste de tous les présents qu'ils recevaient de leurs relations d'affaires.

Il y a bien d'autres domaines où la Bible donne de bonnes directives. Elle donne des conseils relatifs au manger, non pas tellement pour ce qui est de la nature des aliments que pour ce qui est de la quantité: elle interdit les excès de table. Elle donne aussi des conseils relatifs au boire, non pas tellement pour ce qui est de la nature de la boisson que pour ce qui est de la quantité: elle interdit l'ivrognerie. Ce guide remédierait à l'effondrement actuel de la morale, car il interdit le mensonge, la fornication et l'adultère. Il apaiserait bien des disputes et des querelles montrant qu'une réponse douce calme la colère. Il condamne celui qui médit et celui qui rapporte, condamnant du même coup les principales causes de trouble dans la société. Il étoufferait bien des maux à la racine, nous recommandant de ne jamais rendre le mal pour le mal. Il réduirait au silence les canons et écarterait la menace des bombes, car il interdit de tuer. Il ferait disparaître les préjugés raciaux car il nous rappelle que nous sommes tous descendants d'un seul homme, Adam, et que nous pouvons tous être unis en Christ c'est-à-dire sous sa direction. Si les hommes se laissaient guider par la Bible, on verrait s'évanouir toutes les distinctions sociales établies par des hommes vains. Ce vieux monde pourrait tellement changer en bien qu'il serait méconnaissable si seulement il suivait tant soit peu les principes directeurs contenus dans la Bible.

Et ce qui importe le plus, la Bible est aussi un guide dans le domaine de la véritable adoration du Créateur. Elle explique son dessein vis-à-vis de la terre et des hommes, elle nous donne beaucoup de renseignements relatifs au royaume du Christ et nous commande de prêcher ce royaume (Mat. 24: 14; II Tim. 4: 2). Les prophéties qu'elle contient nous font connaître le signe avant-coureur d'Harmaguédon, de cette bataille que Dieu va livrer pour balayer l'iniquité qui couvre la terre afin de laisser le champ libre au monde nouveau et pur où la justice habitera. Cette bataille est comparée dans la Bible à l'hiver et nous devrions voir le signe précurseur de cet hiver symbolique (Mat. 24: 20; Apoc. 16: 14, 16). L'instinct que les animaux et les oiseaux reçurent de Dieu les pousse à réagir devant le signe annonciateur de l'hiver et à prendre les dispositions nécessaires pour protéger leur vie contre les rigueurs de cette saison. Ainsi l'intelligence que les hommes ont reçue de Dieu devrait les inciter à réagir, lorsqu'ils entrent en contact avec la Parole de Dieu et reconnaissent le signe précurseur d'Harmaguédon qu'elle explique, et à faire les préparatifs nécessaires pour y survivre.

MAUVAIS GUIDES

Ceux qui se conforment au présent système de choses rejettent la Parole de Dieu car ils ne lui reconnaissent aucune valeur. Ils ont de nouveaux guides, ils ont de nouveaux dieux. Beaucoup encore se guident eux-mêmes, pensant que s'ils font ce qui leur semble être le mieux tout sera pour le mieux. Ce n'est pas ce que dit la Bible: « Telle voie paraît droite à un homme, mais son issue, c'est la voie de la mort. » « Toutes les voies de l'homme sont droites à ses yeux; mais celui qui pèse les cœurs (qui décide de sa vie, *Mo*), c'est l'Eternel. » — Prov. 14: 12; 21: 2.

Certains s'obstinent à voir dans les religions orthodoxes un guide sûr. Pourtant Jésus ne cacha pas que les membres du clergé étaient des guides aveugles et que ceux qui les suivraient tomberaient aussi dans la fosse (Mat. 15: 14). Pourquoi leurs religions étaient-elles fausses? Jésus le leur montra aussi, écoutez-le: « Pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu au profit de votre tradition?... Vous annulez ainsi la parole de Dieu au profit de votre tradition. Hypocrites, Esaïe a bien prophétisé sur vous, quand il a dit: Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est éloigné de moi. C'est en vain qu'ils m'honorent, en enseignant des préceptes qui sont des commandements d'hommes. » (Mat. 15: 3–9). Il en est de même aujourd'hui. Dans les religions fondamentalistes ce sont les traditions et les credo qui prennent la place de la Parole de Dieu.

Le clergé moderniste rejette carrément toute la Bible, prétendant que le Dieu de l'Ancien Testament est un dieu de tribu, le Dieu des Juifs, un dieu sanguinaire. Ou encore, comme déclara un ecclésiastique éminent en parlant de Jéhovah, « une sale brute ». Ce clergé se tourne vers la science et la philosophie, préconisant pour l'esprit la psychologie et la psychiâtrie (Col. 2: 8). Mais notez ce que dit un psychiâtre éminent, le Dr James Tucker Fisher, dans son livre intitulé *A Few Buttons Missing: the Case Book of a Psychiatrist:* « Si vous preniez les articles écrits jusqu'à présent sur l'hygiène mentale par les plus célèbres psychologues et psychiâtres, donc des articles faisant autorité — si vous les rassembliez et en faisiez disparaître tout le verbiage inutile — si vous en preniez tout ce qui a vraiment de la valeur en rejetant tout ce qui n'en a pas, et que vous fassiez ensuite mettre en ordre au plus célèbre de nos écrivains ce qui vous resterait de parcelles de science pure, alors vous retrouveriez un condensé ennuyeux et incomplet du sermon sur la montagne. » C'est bien ce qu'a déclaré aussi Anthony Standen à la page 151 de son livre *Science Is a Sacred Cow:* « Un spécialiste des grandes questions sociales préfère toujours les expressions interminables car elles cerhèrent à tout ce qu'il fait cette apparence de complexité qui doit caractériser la science. »

D'autres prennent pour guide des chefs politiques. Les Egyptiens déifièrent leurs Pharaons, les Romains leurs Césars et les communistes déifient Staline (le parlement albanais l'ayant appelé « Divinité » et « Glorieux Sauveur »). Parlant de son mari, président de l'Argentine, Eva Peron déclara: « Pour nous il est comme Dieu, si bien que nous ne concevons pas le ciel sans Peron... Il est notre soleil, notre air, notre eau, notre vie. » Et les Japonais ont depuis toujours mis leurs empereurs au rang des dieux, quoique ce point de vue ait récemment été abandonné, du moins officiellement.

Si personne ne peut dire qu'aux Etats-Unis les gens considèrent le président Truman ou ses collaborateurs comme des dieux, nous voyons Truman et ses vieux amis de la politique parler constamment de prières adressées à Dieu pour lui demander son aide et l'avoir ainsi de leur côté. Mais comment pourraient-ils avoir du succès? Dieu dit que son royaume n'est pas de ce monde dont le dieu est Satan, monde qui est tout entier entre les mains des méchants, et encore que l'amitié de ce monde signifie

inimitié contre Dieu. Est-ce que la prière suffit pour que Dieu se lie d'amitié avec ce monde et devienne son propre ennemi? (Jean 18: 36; II Cor. 4: 4; Jacq. 4: 3, 4; I Jean 5: 19). Comment Truman et ses acolytes pourraient-ils mêler Dieu à leur politique?

Parlant de Dieu la Bible nous dit: « Il donne la neige comme de la laine, il répand la gelée blanche comme de la cendre; il lance sa glace par morceaux; qui peut résister devant son froid? » (Ps. 147: 16, 17). Jéhovah dispose de tout le froid existant dans l'univers; comment les hommes pourraient-ils donc gagner Dieu à leur cause? Dieu n'a pas besoin de leurs frigidaires! Et la Parole de Dieu dit encore: « Tous les animaux des forêts sont à moi, toutes les bêtes des montagnes par milliers. » Donc les visons par milliers aussi, et c'est pourquoi il est inutile d'offrir à Dieu un manteau de vison! Il est capable de confectionner les vêtements qu'il veut (Gen. 3: 21). Il est enocre écrit: « A l'Eternel la terre et ce qu'elle renferme, le monde et ceux qui l'habitent! » (Ps. 24: 1). Dès l'origine tout lui appartient, cent pour cent! Inutile donc d'essayer d'acheter son influence par le moyen de présents de corruption. De toutes façons Dieu condamne les présents de corruption et ne les accepte pas, que ce soit pour l'intégrer à un gouvernement ou pour délivrer des âmes imaginaires d'un purgatoire non-existant. Les échecs de la politique et des vastes campagnes de promesses prouvent une fois de plus que l'homme n'est rien, qu'il n'est pas digne de confiance, qu'il ne permet aucun espoir et qu'en matière de gouvernement c'est un guide hypocrite. — Prov. 29: 2.

Jéhovah Dieu, par contre, est un Dieu qui s'y connaît en matière de gouvernement et qui possède toutes les qualités requises pour être un guide dans ce domaine. Alors que l'Assyrie occupait la position de seconde puissance mondiale, Dieu fit déjà annoncer sa chute par la bouche de son prophète Nahum (Nah. 1: 8; 2: 6, 8). Esaïe prédit aussi à Cyrus le Perse la chute de Babylone, la troisième puissance mondiale, et cela en un temps où l'Assyrie était encore la seconde puissance et où Babylone n'était même pas encore apparue comme puissance mondiale (Es. 44: 28; 45: 1). Et tandis que Babylone tenait la place de la troisième puissance mondiale, Daniel prédit la chute des deux puissances suivantes et la naissance de la sixième (Dan. 8: 20–25). Lorsque Rome porta le titre de sixième puissance, Jean annonça la chute de la septième et l'apparition de la huitième qui serait une combinaison internationale de puissances, tombant et se relevant pour aller à la perdition (Apoc. 17: 8–14). Cette combinaison internationale vit le jour avec la Société des nations, disparut et reparut sous le nom de Nations unies. Sa chute définitive aura lieu au plus tard à Harmaguédon. Dieu connaît l'avenir et le passé des gouvernements humains. Mais s'il faut en juger par les résultats, les dirigeants humains n'en connaissent que le passé.

Jéhovah Dieu est en faveur d'un gouvernement honnête et loyal, il est en faveur du gouvernement de Jésus-Christ qui est un gouvernement théocratique. Dieu ne s'identifiera pas avec un gouvernement dans lequel des spéculateurs tirent les ficelles tandis que des politiciens jouent le rôle de marionnettes qui dansent au son de la musique qu'on leur joue. Il semble bien que de nos jours la fameuse formule de la résolution de Gettysburg qui déclarait que « le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ne disparaîtra pas de la terre » a été remplacée par la résolution des partisans de la politique des marionnettes et des spéculateurs, nouvelle résolution qui semble dire que « le gouvernement de la corruption, par des corrompus et pour les corrupteurs ne disparaîtra pas de la terre ». Mais il va disparaître. Nous l'espérons, nous le croyons et nous le savons parce que Dieu le dit: « Dans le temps de ces rois, le Dieu des cieux suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, et qui ne passera point sous la domination d'un autre peuple; il brisera et anéantira tous ces royaumes-là, et lui-même subsistera éternellement. » — Dan. 2: 44.

Ce sera alors le gouvernement de Dieu par Dieu et pour les adorateurs de Dieu, gouvernement qui ne disparaîtra pas de la terre mais qui durera aussi longtemps que le soleil donnera sa lumière et qui dispensera la paix en abondance aussi longtemps que la lune subsistera. Jésus-Christ, le Roi, jugera beaucoup de peuples et des nations puissantes; des glaives on forgera des hoyaux et des lances on fera des serpes; une nation ne tirera plus l'épée contre une autre et l'on n'apprendra plus la guerre. Son royaume est un royaume éternel et sa domination durera dans tous les âges. Grâce à lui Dieu ouvrira largement sa main pour satisfaire le désir de toute créature vivante, car alors tout ce qui vit et qui respire louera Jéhovah. C'est son royaume qui apportera aux hommes la santé et la guérison et qui essuiera toute larme de leurs yeux; la mort elle-même ne sera plus, et il n'y aura plus ni cri, ni deuil, ni douleur. Rien ne viendra troubler le bonheur qui régnera dans toutes les parties de ce monde nouveau parce que les premières choses de l'actuel vieux monde auront disparu et on ne s'en souviendra plus car Jéhovah aura fait toutes choses nouvelles. — Ps. 72: 7, 8; 145: 13, 16; 150: 6; Es. 11: 6–9; Jér. 33: 6; Michée 4: 1–4; Apoc. 21: 1–5.

Ainsi donc nous devons nous éloigner de ces mauvais guides des hommes et de leurs fausses religions, de leurs psychologues à l'éloquence verbeuse, de leurs psychiâtres phraseurs et de leurs politiciens corrompus, car les uns comme les autres sont maintenant réputés pour leurs cuisants échecs. Considérez leur œuvre, reconnaissez-les à leurs fruits corrompus et à cause de cela rejetez-les. Au fruit de ses œuvres reconnaissez Dieu comme guide et sur cette base acceptez-le comme tel. Aimeriez-vous être guidé jusque dans le monde nouveau aussi sûrement que les astres sont guidés dans leurs orbites? Que leur Guide soit donc votre Guide. Aimeriez-vous être guidé aussi sûrement que le sont les oiseaux dans leurs migrations? Que leur Guide soit aussi votre Guide. Dans les préparatifs que vous faites pour passer l'hiver symbolique d'Harmaguédon, aimeriez-vous être guidé aussi sûrement que le sont les oiseaux, les animaux et les insectes lorsqu'ils se préparent à affronter nos hivers littéraux? Alors, que leur Guide soit votre Guide.

● Comment peut-on faire accorder Hébreux 1: 10–12 et Ecclésiaste 1: 4? Le texte dans l'épître aux Hébreux ne se réfère-t-il pas à la terre et aux cieux matériels créés par Jéhovah Dieu? — R. A., Alabama.

Ecclésiaste 1: 4 fait mention de la terre matérielle quand ce texte déclare: « La terre subsiste toujours. » Hébreux 1: 10-12 ne contredit pas cette déclaration parce que ce passage parle de la terre et des cieux symboliques. Voici ce qui y est écrit: « Toi, Seigneur, tu as au commencement fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains; ils périront, mais tu subsistes; ils vieilliront tous comme un vêtement, tu les rouleras comme un manteau et ils seront changés; mais toi, tu restes le même, et tes années ne finiront point. »

Avant de vous donner une réponse directe, veuillez noter d'abord que Paul cite ici Psaume 102: 26–28 et l'applique à Jésus-Christ tandis que le psaume semble parler de Jéhovah. Les trinitaires se servent de cela pour essayer de prouver que Jéhovah et le Christ sont interchangeables, qu'ils sont un dans un dieu en trois personnes. Mais nous savons que l'on s'adresse aux représentants angéliques de Jéhovah comme s'ils étaient Dieu. Nous savons aussi que Jésus-Christ fit l'œuvre même de création, néanmoins on dit que Jéhovah est le Créateur parce que le Fils de Dieu accomplit cette œuvre comme ouvrier, comme représentant de Jéhovah, étant placé sous ses ordres et agissant par la puissance divine. Ce point est même abordé dans le contexte du verset que nous considérons ici, en effet Hébreux 1: 2 dit que le Christ est celui « par lequel il a aussi créé le monde ». On peut donc parler soit de Jéhovah soit du Christ comme de celui qui a créé les cieux et la terre, cela dépend du point de vue auquel on se place dans chaque cas.

Qu'on ne doit pas toujours prendre au sens littéral les termes « cieux » et « terre », cela a été montré à maintes reprises par *La Tour de Garde* (I Rois 10: 24, *Da;* Ps. 66: 4; 96: 1, *Da;* Hab. 2: 20; II Pi. 3: 5–13). De nombreux versets bibliques montrent que les cieux et la terre symboliques qui forment notre monde inique sont condamnés. C'est à ces cieux et à cette terre que s'adresse Hébreux 1: 10–12 lorsque ce passage dit qu'ils périront. Mais comment peut-on dire qu'ils furent fondés par Dieu et par le Christ? Le Christ grâce à la puissance de Jéhovah créa le chérubin protecteur et les fils de Dieu qui par la suite se rebellèrent pour devenir les cieux méchants. Toujours assisté de la puissance divine, Jésus créa aussi Adam et Eve qui se rebellèrent également et, aujourd'hui, ce sont leurs descendants qui forment la terre visible du monde de Satan. A l'origine Jéhovah créa parfaits par l'intermédiaire du Christ, appelé alors la Parole, les cieux et la terre symboliques. Mais ils se corrompirent et devinrent le monde méchant actuel.

Démontrons cela par quelques exemples. Nous avons celui de la nation d'Israël que Dieu planta comme une vigne excellente mais qui dégénéra en une vigne étrangère (Jér. 2: 21). Le christianisme a également été planté pur, mais une grande partie ne se garda pas pure en se renouvelant constamment par la piété mais devint apostate, se revêtit d'antiques doctrines païennes plutôt que de s'attacher aux vêtements de louanges et de salut qui l'identifièrent autrefois comme serviteur de Dieu. D'une manière semblable, les bons cieux et la bonne terre d'autrefois se corrompirent pour former le système de choses malfaisant actuel destiné à être détruit, changé en une nouvelle organisation terrestre et céleste. Ce chapitre aux Hébreux montre l'élévation et la permanence de Jésus-Christ, et les versets 10 à 12 sont cités pour prouver que le Christ durera plus longtemps que ce monde inique qui doit périr.

● Pourquoi Actes 15: 20, 29 ordonne-t-il aux chrétiens de s'abstenir des viandes sacrifiées aux idoles et I Corinthiens 8: 1–10 permet-il de manger de telles viandes? — J. H., Texas.

Avant de devenir chrétiens, bon nombre de gentils mangeaient de la chair offerte aux idoles. Ils la mangeaient comme une fête qu'ils célébraient avec l'idole et étaient censés être en communion avec elle. Ces fêtes étaient des célébrations sacrées pendant lesquelles on employait certaines parties de l'animal sur l'autel alors que d'autres étaient utilisées par celui qui faisait l'offrande. En de telles occasions le mangeur participait ou partageait avec l'idole ou le dieu-démon qu'elle représentait; de même que les Israélites avaient part à l'autel de Jéhovah en mangeant une partie des sacrifices d'animaux qu'ils avaient offerts au temple; et de même que par la suite les chrétiens participaient à la table de Jéhovah en prenant le pain et le vin lors de la Commémoration. C'est le fait de manger religieusement, comme une chose sacrée, des viandes sacrifiées aux idoles que défendent Actes 15: 20, 29 et Actes 21: 25. Dans un tel cas, les chrétiens participeraient avec les démons, et seraient indignes de participer à la table de Jéhovah. — I Cor. 10: 18–21.

Cependant on n'employait pas toute la viande sacrifiée aux idoles lors des fêtes sacrées, une partie était vendue au marché. C'est cette viande-là que I Corinthiens 8: 1–10 permet aux chrétiens de manger. Ils pouvaient manger n'importe quelle viande vendue au marché, même si le sang de l'animal ou une partie de sa chair avaient été employés par un adorateur d'idole lors de ses dévotions. Cette viande n'était pas mangée comme partie d'une fête sacrée célébrée en l'honneur d'une idole. Toutefois il fallait que le chrétien prisse garde sur un point: il ne devait pas scandaliser le faible. Si une personne qui n'était pas entièrement mûre quant à la connaissance et à la compréhension trouvait à redire à ce qu'un frère mûr mangeât de cette viande, celui-ci devait s'en abstenir. Il était libre d'en manger, mais il ne permettrait pas qu'à cause de sa liberté le faible le jugeât défavorablement. Il s'abstiendrait de manger plutôt que d'être une pierre d'achoppement pour son frère qui était faible. — I Cor. 8: 11–13; 10: 23–33.

L'exemple suivant, bien qu'il ne corresponde pas avec ce qui précède, éclaircira davantage ce point. Aujourd'hui nous buvons du vin et mangeons du pain, pourtant nous ne mangerions ni ne boirions ces substances aux côtés de religionistes qui célèbrent indignement le souper du Seigneur. Pareillement, les membres des « autres brebis » ne mangeraient du pain ni ne boiraient du vin lors de nos célébrations de la Commémoration, mais ils pourraient manger le pain et boire le vin qui restent plus tard, le soir après la célébration, ou même le lendemain, en dehors de la salle du Royaume. Mais si quelques-uns avaient la conscience troublée par ce fait et trouvaient à redire à ce que l'on utilisât ainsi le pain et le vin, alors à cause de leur conscience et pour éviter de les scandaliser, les autres frères ne mangeraient pas ces restes en présence de ces faibles, bien qu'aucun mal ne soit commis contre Dieu par un tel usage du pain et du vin.

● Est-ce antibiblique pour un témoin de Jéhovah de se marier avec quelqu'un qui n'est pas dans la vérité? — L. H., Ohio.

Etant dans le monde sans en faire partie, le peuple consacré de Jéhovah se trouve dans une situation semblable à celle d'Abraham pendant son séjour dans le pays de Canaan (Jean 17: 14–16; 15: 19). Abraham protégea le sein de sa famille de l'adoration des démons qui aurait pu s'y introduire par des mariages avec des Cananéens; c'est pourquoi il envoya chercher dans sa patrie une femme pour son fils Isaac (Gen. 24: 3, 4). Jacob, le fils d'Isaac, fut également protégé des païennes (Gen. 28: 1, 2). Quelques siècles plus tard, il fut interdit aux Israélites en route pour la Terre promise de se marier avec les habitants de Canaan. La Bible dit: « Tu ne contracteras point de mariage avec ces peuples, tu ne donneras point tes filles à leurs fils, et tu ne prendras point leurs filles pour tes fils; car ils détourneraient de moi tes fils, qui serviraient d'autres dieux. » (Deut. 7: 3, 4). Ce principe était si important que Jéhovah l'incorpora dans sa Loi: « Garde-toi de faire alliance avec les habitants du pays, de peur que, lorsqu'ils se prostitueront à leurs dieux, et leur offriront des sacrifices, tu ne sois invité par l'un d'eux, et que tu ne prennes part au repas de leurs sacrifices; de peur, aussi, que tu ne prennes parmi leurs filles des femmes pour tes fils et que leurs filles, se prostituant à leurs dieux, n'entraînent tes fils à se prostituer également à leurs dieux. » (Ex. 34: 15, 16, *Sy*). Considérés comme dangereux, les rapports étroits étaient défendus sur le plan social. Après l'entrée des Israélites en Canaan et leurs nombreuses victoires sur leurs ennemis, il fut encore indispensable de mettre les Israélites en garde pour qu'ils ne nouent pas de relations avec les païens, le mariage était compris dans cette défense. — Jos. 23: 6–8, 12, 13.

Mais il y avait toujours des Israélites qui se croyaient spirituellement assez forts pour épouser des païennes et résister en même temps aux effets subtils des fausses religions de leurs femmes. On ne pouvait cependant faire fi impunément du bon conseil et du commandement de Dieu, même si l'on s'appelait Salomon, le roi le plus sage de ce temps-là. Il est écrit de lui qu'il aima beaucoup de femmes étrangères, choisit ses épouses parmi les nations païennes des alentours, et que ses femmes « inclinèrent son cœur vers d'autres dieux; et son cœur ne fut point tout entier à l'Eternel ». Salomon désobéit de propos délibéré après avoir été averti par Jéhovah qui « lui avait à cet égard défendu d'aller après

d'autres dieux; mais Salomon n'observa point les ordres de l'Eternel ». — I Rois 11: 1–11; Esdras 9: 1, 2.

Les Ecritures grecques contiennent des avertissements semblables ordonnant de se séparer de ce vieux monde. Elles disent par exemple: « N'allez pas former avec les incroyants un attelage disparate... quelle part le croyant a-t-il avec l'incroyant? » (II Cor. 6: 14, 15, *Liénart*). Le mariage d'un témoin de Jéhovah avec un incroyant forme un attelage disparate, qui devient la cause de tractions et de contraintes inégales ainsi que de frictions. N'oubliez pas que les liens conjugaux sont des liens qui durent longtemps, parce qu'aux yeux de Dieu seul l'adultère peut les dissoudre (Mat. 19: 9; Marc 10: 11, 12). Ces liens apportent de nouvelles responsabilités et restreignent la liberté des conjoints pour la durée de leur vie. C'est pourquoi il faut bien réfléchir non seulement pour se marier mais également pour se remarier après la mort d'un conjoint. Voici le conseil de l'apôtre Paul: « Une femme est liée aussi longtemps que son mari est vivant; mais si le mari meurt, elle est libre de se marier à qui elle veut; SEULEMENT, QUE CE SOIT DANS LE SEIGNEUR. » — I Cor. 7: 39.

Cette restriction concernant les veuves chrétiennes désireuses de se remarier s'applique également aux serviteurs et aux servantes de Dieu cherchant femme ou mari, savoir de se marier « seulement... dans le Seigneur ». Ce qui veut dire se marier seulement avec une personne qui, comme nous, s'est vouée à Jéhovah. L'attelage disparate qu'un croyant forme avec un incroyant n'apporte pas le bonheur chrétien; dans un tel cas c'est plutôt la passion qui commande. On ne peut pas plaire à Dieu et au Christ en mettant ainsi volontairement en danger son bien-être chrétien et en compromettant ses intérêts spirituels. C'est mépriser les conseils et les commandements de Jéhovah.

● L'étoile qui conduisit les mages jusqu'à Jésus n'aurait-elle pas pu être de Dieu, puisque ces hommes étaient apparemment sincères, apportèrent des présents et adorèrent l'enfant? En outre, comme à cette époque Jésus n'était plus un bébé couché dans la crèche d'une étable mais un enfant dans une maison, n'est-il pas raisonnable de conclure que dans l'intervalle lui et ses parents s'étaient déplacés de Bethléhem à Nazareth? F. D., Californie.

Nous avons devant nous les trois Harmonies des Evangiles composées l'une par le *System Bible Studies* de Chicago, Illinois, l'autre par le Professeur A.-T. Robertson, et la troisième par le docteur Edw. Robinson, et toutes trois situent la visite des mages ou astrologues à Bethléhem et non à Nazareth. Après que Marie se fut rétablie de son enfantement de Jésus, elle et Joseph auraient pu se rendre sans inconvénient du lieu où était la crèche jusqu'à une maison. Aussi le fait que l'enfant se trouvait dans une maison au moment de la visite des mages ne prouve pas que ses parents changèrent de ville. Après que Hérode instruit de la prophétie biblique eut envoyé les mages à Bethléhem, le lieu prédit, il aurait été extraordinaire que l'étoile les dirigeât loin de Bethléhem, vers le nord à Nazareth. En fait, le récit biblique révèle que Joseph, Marie et l'enfant s'établirent pour la première fois à Nazareth après leur retour d'Egypte où ils avaient fui (Mat. 2: 19–23). S'ils se trouvaient à Nazareth quand ils furent avertis de fuir en Egypte, alors, pour parvenir dans ce pays, ils auraient dû faire le long voyage de Nazareth situé à la frontière nord du territoire d'Hérode, jusqu'à la frontière sud. Mais en étant à Bethléhem, ils se trouvaient déjà au sud de Jérusalem et pouvaient aisément se mettre en route vers le sud et atteindre l'Egypte avant d'être rejoints par les exécuteurs d'Hérode.

Si la prétendue « étoile » avait été de Dieu, pourquoi abandonna-t-elle les mages après les avoir conduits jusqu'à Jésus, les laissant libres de retourner vers Hérode? Pourquoi l'« étoile », si elle était de Dieu, ne les fit-elle pas regagner leur pays par un autre chemin et ne rendit-elle pas inutile l'intervention de Dieu par son ange qui les avertit de ne pas retourner vers Hérode? L'ange de Dieu envoya les bergers à Bethléhem et leur donna un signe par lequel ils reconnaîtraient l'enfant, mais l'« étoile » n'agit pas ainsi en premier lieu. Aussi les mages se rendirent-ils chez l'ennemi de Jésus, et celui-là leur dit de l'informer du lieu où était l'enfant après tout ce temps-là, peut-être deux ans après sa naissance. C'est seulement après que Hérode fut troublé et poussé à faire des efforts pour tuer l'enfant que l'étoile apparut de nouveau et conduisit les mages au lieu où était l'enfant. Tout indique donc que l'« étoile » n'était pas de Dieu, car Dieu ne dirige pas son peuple par des étoiles. Mais ces mages étaient des astrologues et des adorateurs d'astres peu importe combien leur cœur ait pu être sincère envers le « Roi des Juifs » (Deut. 4: 19; II Rois 17: 16; Es. 47: 13, 14). Le diable les employa à leur insu pour attenter à la vie de l'enfant Jésus.

« AYEZ UNE BONNE CONSCIENCE » — I Pi. 3: 16, *NW*.

Une bonne conscience envers Dieu, voilà ce que tous les amis de la vie éternelle doivent avoir. On l'acquiert non seulement en abandonnant les œuvres de la chair et en se détournant du péché, mais aussi en pratiquant le bien et en servant Dieu avec une foi fondée sur le sang de Jésus-Christ dont Paul dit: « Combien plus le sang de Christ, qui, par un esprit éternel, s'est offert lui-même sans tache à Dieu, purifiera-t-il votre conscience des œuvres mortes, afin que vous serviez le Dieu vivant! » En novembre les témoins de Jéhovah serviront le Dieu vivant en présentant aux gens trois livres reliés intitulés « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* », « *La vérité vous affranchira* » et « *Le Royaume s'est approché* » contre 500 fr. en France, 75 fr. en Belgique et 6 fr. en Suisse. Ces trois ouvrages présentent un champ d'étude biblique très vaste qui permettra aux hommes de bonne volonté d'acquérir et de garder une bonne conscience. Joignez-vous à l'effort spécial qui sera déployé pour introduire ces ouvrages dans les foyers et n'oubliez pas à la fin du mois de rapporter votre activité à la Société.

CORRECTION

Le programme des études de *La Tour de Garde* du 15 août 1952 omet la semaine du 21 septembre. Cette erreur s'est glissée dans quelques numéros suivants dont le programme est également en avance d'une semaine. Les corrections seront apportées ultérieurement. En attendant, vous êtes prié de faire les rectifications nécessaires. Dans *La Tour de Garde* du 15 août 1952, la semaine du 28 septembre devient celle du 21 septembre; dans le numéro du 1er septembre, la semaine du 5 octobre devient celle du 28 septembre, etc.

ÉTUDES DE « LA TOUR DE GARDE »

Semaine du 23 novembre:
Craignez Jéhovah le Supérieur et
Soumission aux Autorités Supérieures, §§ 1–4

Semaine du 30 novembre:
Soumission aux Autorités Supérieures, §§ 5–24

Textes quotidiens pour novembre

16 Ayez une bonne conscience, afin que soient confondus, sur le point même où l'on vous calomnie, ceux qui décrient votre bonne conduite dans le Christ. — I Pi. 3: 16, Osty. wF 1/5/52 19, 20a

17 Rendez donc à César ce qui est à César. — Mat. 22: 21. wF 15/5/51 12a

18 Sans doute vous m'appliquerez ce proverbe: Médecin, guéris-toi toi-même. — Luc 4: 23. wF 1/9/51 17, 18, 20

19 Ne sont-ils pas tous des esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut? — Héb. 1: 14. wF 15/10/51 9–11

20 Que mille tombent à ton côté, et dix mille à ta droite, tu ne seras pas atteint; de tes yeux seulement tu regarderas, et tu verras la rétribution des méchants. — Ps. 91: 7, 8. wF 1/1/52 18, 19

21 Parce que Jéhovah a rebâti Sion; il s'est montré dans sa gloire. — Ps. 102: 17, Cr 1905. wF 1/3/52 1, 16–19

22 Car celui qui vous touche, touche en effet la prunelle de mon œil. — Zach. 2: 8, AT, Ro. wF 15/2/51 13a

23 Le Dieu de Jacob est pour nous une haute retraite. — Ps. 46: 8. wF 15/7/51 21a

24 Il faut donc que le surveillant soit irrépréhensible, mari d'une seule femme,... Que les serviteurs soient maris d'une seule femme. — I Tim. 3: 2, 12, Da. wF 15/8/51 8, 9a

25 Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. — Mat. 6: 10. wF 15/12/51 9, 11a

26 Aux restes de sa postérité... qui gardent les commandements de Dieu. — Apoc. 12: 17. wF 1/10/51 19

27 Le baptême...: non pas la purification qui ôte les souillures du corps, mais celle qui consiste dans la demande faite à Dieu d'une conscience bonne. — I Pi. 3: 21, Maredsous. wF 1/5/52 15, 18a

28 La fin de toutes choses est proche. Soyez donc sages. — I Pi. 4: 7. wF 15/1/52 15, 17b

29 Cessez de vous conformer à ce système de choses. — Rom. 12: 2, NW. wF 1/4/52 5, 6, 3, 4

30 Louez le Dieu des dieux, car sa miséricorde dure à toujours. — Ps. 136: 2. wF 15/4/52 19a

Explications pour déterminer l'emplacement du commentaire de ces textes: Les nombres suivant la date de « La Tour de Garde » se réfèrent au paragraphe dans le premier article d'étude. Lorsque « a » suit le nombre du paragraphe, le commentaire se trouve dans le second article d'étude; lorsque l'indication est « b », elle se réfère au troisième article d'étude.